

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **339** OCTOBRE 2016

HISTOIRE

La butte de Vauquois :
dans les entrailles
de la Grande Guerre p.16



ACTUALITÉ
Séminaire annuel
des délégués
de l'UBFT p.6

Sommaire

Actualité p. 4

Les Gueules Cassées étaient présents...



La vie au Coudon p. 10

En hommage à la libération du Coudon



Histoire p. 16

La butte de Vauquois : dans les entrailles de la Grande Guerre

Expressions p. 24

Quand les mots se mobilisent !



Patrimoine p. 26

La Marseillaise, illustre méconnue

Fondation p. 34

Journée scientifique de la Fondation : le rendez-vous de la recherche



Découverte p. 38

Servir aux Terres australes et antarctiques françaises

Culture p. 42

En régions p. 46

Carnet p. 50

À savoir p. 52

Organisation p. 60

Éditorial

Aller de l'avant, **avec vigilance et sérénité**

Une fois encore pendant l'été, et en plus le jour de notre fête nationale, notre pays a été durement touché et des innocents ont payé à la barbarie un tribut écrasant. Nous prenons toute notre part de la douleur des familles endeuillées.

Pendant la même période, de nombreux sapeurs-pompiers ont été gravement atteints dans l'exercice de leur bel engagement au service de la collectivité. Nous sommes à leur côté dans leurs souffrances.

Dans les deux cas nous avons exprimé aux hautes autorités compétentes notre soutien et rappelé que notre association est ouverte à tous les blessés en service et victimes du terrorisme blessés à la face ou à la tête.

Ce qui s'est produit hier peut se reproduire demain; nous devons donc rester vigilants, et continuer sereinement à aller de l'avant.

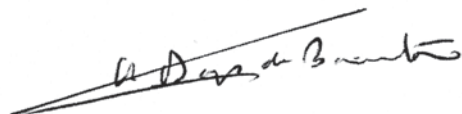
Dans cet esprit, depuis le 3 octobre dernier, nous avons obtenu des administrations de tutelle l'accord d'ouverture des dernières chambres de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot ». Je vous rappelle à ce propos que c'est Votre EHPAD et que vous pourrez, quand vous le souhaitez, y être accueillis dans d'excellentes conditions.

Bien entendu, le domaine du Coudon continue à vous accueillir en séjour de repos, vacances et pour vos événements familiaux.

De plus, afin d'étoffer notre équipe, et comme nous le permettent nos statuts, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité la nomination d'un deuxième vice-président en la personne du général Paul Dodane, blessé au Liban, qui dispose de grandes compétences personnelles pour occuper un tel poste, mais qui en plus est le secrétaire général de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex). Ce point est évidemment très important puisque ces camarades de combat représentent un vivier de futurs nouveaux membres.

Ainsi, malgré les vicissitudes imposées par le monde qui nous entoure, et dans lequel nous sommes pleinement intégrés, nous continuons à œuvrer pour l'avenir en pleine harmonie avec notre vocation séculaire. ■■■■■

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Les Gueules Cassées étaient présents...

JUILLET

1^{er} juillet

Commémoration de la bataille de la Somme à Thiepval (80)

11 juillet

Ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe par la 310^e Promotion de l'ENSOA « Sous-Officiers de Verdun »

13 juillet

Cérémonie au Sénat pour la Légion étrangère
Réception au ministère de la Défense pour les troupes qui défilent le 14 juillet

14 juillet

Défilé du 14-Juillet aux Champs-Élysées et ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe par la Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre (FNPGIG)

SEPTEMBRE

6 septembre

Installation du Collège Bleu de France à l'ONACVG à Paris

11-15 septembre

Congrès FNAM à Bordeaux

13-15 septembre

Séminaire des délégués : messe des fondateurs, ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe et cérémonie au cimetière de Moussy

15 septembre

Jury du concours des « Petits Artistes de la Mémoire » ONACVG Paris

17 septembre

Cérémonie de remises de décorations à des Compagnons de la Libération dans les salons de l'Ordre de la Libération

17-18 septembre

Cérémonies à l'Arc de Triomphe et à l'Institution Nationale des Invalides pour le 205^e anniversaire de la création de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

28 septembre

Réunion avec Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, dans le cadre du Groupe des 12

29 septembre

Cérémonie du centenaire de l'hôpital d'instruction des armées Percy

OCTOBRE

5 octobre

Présentation d'un DVD sur la « Résistance des Alsaciens » par l'Association pour des Études sur la Résistance intérieure des Alsaciens/Fondation de la Résistance à l'hôtel de ville de Paris

Actualité

Les exploits de l'Armée de champions aux Jeux olympiques et paralympiques de Rio



© Ministère de la Défense

Lors des Jeux olympiques de Rio, cet été, la délégation française a compté dans ses rangs 37 athlètes militaires sur les 396 sportifs nationaux. Engagés dans 16 disciplines, les représentants de la Défense ont remporté 12 médailles (sur les 42 françaises) dont trois titres olympiques en équitation, en escrime et en voile, 7 médailles d'argent en escrime, en judo, en natation, en pentathlon moderne et en tir ainsi que 2 médailles de bronze en cyclisme et en voile.

En septembre, lors des Jeux paralympiques, ce fut au tour des 14 sportifs de la Défense en situation de handicap de représenter la France, parmi les 126 athlètes du pays. La délégation de la Défense a cette fois remporté 6 médailles (sur 28 françaises) : 2 en or sur l'épreuve épée par équipe et en tennis fauteuil double, et 4 en bronze en canoë-kayak, natation et triathlon.

Bon vent Marie-Jo!

21 juin 2016. Henri de Bonnaventure, notre président, le général Bertrand de Lapresle, vice-président et Olivier Roussel, directeur général, étaient entourés de l'ensemble du personnel du siège des Gueules Cassées pour souhaiter à Marie-Josée Guillermet, une bonne retraite après plus de 35 ans d'activité profes-

sionnelle (voir le magazine n° 336 pour la remise de la médaille d'or du travail). Après une cérémonie marquée par une certaine émotion au cours de laquelle notre président a remercié Marie-Josée, pour sa fidélité à l'Union et pour le travail accompli dans les différents services, de la Loterie nationale au secrétariat

associatif, toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un sympathique et convivial repas permettant d'évoquer tant de souvenirs marquant une carrière bien remplie. Que tous nos vœux accompagnent « Marie-Jo » et son mari dans cette nouvelle vie qui commence...



▲ L'équipe du siège entourant Marie-Jo.



▲ Notre jeune retraitée.

Une rencontre sous le signe de la solidarité



27 septembre 2016. Corinne Gruszka, conseillère technique de service social (à droite du président) accompagnée des assistantes sociales des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) du secteur Nord placées sous sa responsabilité, ont été accueillies au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête par notre président Henri de Bonnaventure. Cette rencontre a permis de mieux faire connaître à des personnes qui œuvrent au quotidien et avec un grand dévouement auprès des militaires blessés et de leurs familles l'esprit de camaraderie et d'entraide qui anime les Gueules Cassées.

Séminaire annuel des délégués de l'UBFT

13, 14 et 15 septembre 2016. Notre président Henri de Bonnaventure, accompagné de nombreux administrateurs, a ouvert au siège de l'UBFT cette session 2016 du séminaire des délégués de l'Union en souhaitant la bienvenue aux délégués, aux porte-drapeaux et à leurs épouses qui avaient fait le déplacement en nombre. Il a également émis des vœux de bon rétablissement aux camarades qui, pour des problèmes de santé, n'avaient pu être présents à cette réunion. Henri de Bonnaventure a ensuite présenté un délégué nouvellement nommé pour le département du Haut-Rhin en la personne de Pascal Stein, gueule cassée depuis 1996. Il secondera le délégué régional Georges Wilbert. Ces trois jours ont aussi été l'occasion de participer au ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, à la messe en mémoire de nos fondateurs en la basilique Notre-Dame-des-Victoires et à la cérémonie au cimetière de Moussy.

Différents thèmes ont été abordés pendant ce séminaire, parmi lesquels le fonctionnement et la gestion des différentes délégations, les effectifs de l'UBFT, les

adhésions, l'entraide envers nos membres, l'organisation des réunions régionales, la communication en direction d'autres associations ainsi que le soutien apporté aux associations du monde combattant.

Ont pris la parole :

- Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT, pour un tour d'horizon des ressources et des placements dans le contexte économique actuel.

- Le général Bertrand de Lapresle, vice-président et pilote du groupe de travail GT-Refonte, dans le cadre de l'avancée de la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
- Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des «Gueules Cassées», pour la vie de la Fondation et le soutien apporté à la recherche médicale.

- Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, pour le fonctionnement du siège et les travaux de l'EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var.

Répondant à l'invitation de notre président, l'ambassadeur Frédéric Grasset, président de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des Combats

du Maroc et de Tunisie, a pris ensuite la parole pour présenter les activités de la Fondation, en revenant également sur les conditions de sa création. Une intervention de grande qualité qui a permis aux délégués de se rendre compte du travail déjà accompli et du chemin restant à parcourir.

Nous n'avons pas oublié nos fondateurs et nos camarades décédés car, après le ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, l'ensemble des participants au séminaire ainsi que des membres de la délégation Ile-de-France se sont retrouvés en la basilique Notre-Dame-des-Victoires et au cimetière de Moussy. Pendant les réunions, les épouses des délégués ont pu profiter d'une agréable promenade en bateau sur les canaux parisiens.

Ce séminaire s'est déroulé dans une ambiance sympathique et constructive faite d'échanges entre tous.

Avant que chacun ne reparte dans sa région, un dernier repas a été pris ensemble au siège dans un esprit convivial et de franche camaraderie. Une belle cuvée 2016!



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT

▲ Ouverture du séminaire par Henri de Bonnaventure, entouré du général Chauchart du Mottay, d'Olivier Roussel, de Bernard Allorent, et du général Bertrand de Lapresle.



© Jean-Philippe Rothhoft / UBFT

▲ L'ensemble des délégués réunis autour du président.



© Jean-Philippe Rothhoft / UBFT

▲ Les délégués en plein travail sous les portraits de nos fondateurs.



© UBFT

▲ Intervention de l'ambassadeur Frédéric Grasset, président de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie, qui était accompagné de Paul Malmassari, directeur de la Fondation.



© Jean-Philippe Rothhoft / UBFT

▲ Dépôt de gerbe sous l'Arc de Triomphe par Henri de Bonnaventure, administrateur et délégué Champagne, et Pascal Stein, nouveau délégué Haut-Rhin.



© Jean-Philippe Rothhoft / UBFT

▲ Porteur du drapeau de la Flamme de la Nation, notre camarade Tadj Charef, délégué UBFT, est salué par le général Bruno Dary, président de La Flamme sous l'Arc de Triomphe - Flamme de la Nation.



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT



Arrivée en la basilique Notre-Dame-des-Victoires du général Chauchart du Mottay, pour la Fondation des « Gueules Cassées », et de Henri de Bonnaventure, pour l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT



Le père Hervé Soubias célébrant l'office religieux.



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT



Les épouses des délégués en sortie fluviale.



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT



Cérémonie et dépôt de gerbes sur les tombes de nos fondateurs, de nos camarades décédés et sur la stèle honorant le corps médical.



© Jean-Philippe Rothhoff / UBFT



Henri de Bonnaventure et Armand Jacquemin, maire de Moussy-le-Vieux, entourés des porte-drapeaux.

Colloque « Verdun – Terre de Santé »

7 et 8 octobre 2016. Les Gueules Cassées ont assisté au colloque « Verdun – Terre de Santé » qui s'est déroulé les 7 et 8 octobre à Verdun. Ces deux jours de débats, de témoignages et d'échanges

ont permis aux nombreuses personnes présentes de mieux comprendre l'évolution du système de santé depuis un siècle. Les Gueules Cassées (Association et Fondation) ont été un partenaire

stratégique dans l'organisation de ce colloque placé sous le haut patronage de François Hollande, président de la République.



André Dezavelle, délégué UBFT pour la Meuse, Jean-Pierre Reynaud, membre du Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées » (CSFGC), le professeur Jean-Louis Blanc, vice-président du CSFGC, le général Jean-Pierre Martin, président des Ailes Brisées, Rose Nap, déléguée générale des Ailes Brisées, Catherine Ponroy, assistante de direction UBFT, le docteur Yves Carteau, conseiller médical UBFT, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, Jean Déprez, administrateur UBFT, le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées » (FGC), le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la FGC et membre du conseil scientifique « Verdun – Terre de Santé », le docteur François-Xavier Long, président de l'Association « Verdun – Terre de Santé », membre du CSFGC et maire de Louvemont, et le médecin général inspecteur (2s) Olivier Farret, président d'honneur du conseil scientifique « Verdun – Terre de Santé ».



Cérémonie devant le monument aux morts de Louvemont (village détruit), en présence de nos présidents, de notre délégué et de notre porte-drapeau de la Meuse, Gilbert Giron.

La vie au Coudon

Un été au Coudon



Comme chaque été, des membres des Gueules Cassées et du monde combattant, leurs enfants et petits-enfants ont partagé d'heureux moments de détente dans le cadre privilégié du domaine du Coudon.

L'équipe du domaine a organisé des dîners, animés avec talent et gentillesse par Yann, sur les thèmes les plus variés : les super-héros, les tenues « chic et choc », les corsaires, le sport, le tout sur la terrasse des platanes mise en valeur par des éclairages indirects.

Nos vacanciers et nos résidents ont pu se régaler de plats préparés à la plancha par nos sympathiques cuisiniers, maîtres d'hôtel et serveurs, toujours très attentionnés. Chacun selon son rythme a pu pratiquer des activités sportives : tennis, aquagym, jeux aquatiques nocturnes, pétanque, randonnées dans la pinède sur les chemins menant au sommet du Mont Coudon... ou, tout simplement, une bonne petite sieste réparatrice bercée par le chant des cigales.

Certains rendez-vous demeurent incontournables :

- les apéritifs entre amis au bar du domaine,
- les paëllas du 14 juillet et du 15 août, immanquablement suivies de leur tournoi de pétanque dont les finales se disputent après le dîner sous le ciel étoilé,
- les traditionnelles soirées blanches, dont l'édition du mois d'août s'est tenue pour

la première fois au bord de la piscine, - les cérémonies du 22 août qui marquent l'anniversaire du débarquement de Provence et la libération du Coudon en 1944.

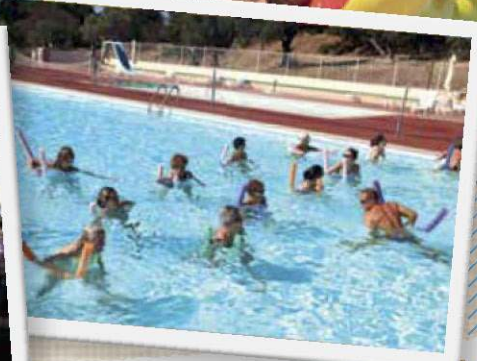
La région permet de nombreuses excursions culturelles, l'observation de la nature, la découverte des vignobles, et la côte varoise recèle de plages et de criques dignes de nos îles caraïbes... sans le billet d'avion!

Un grand merci à tous nos fidèles vacanciers qui, pour rien au monde, ne rateaient leur petit séjour estival au Coudon pour se ressourcer dans cette ambiance chaleureuse et familiale, où le mélange des générations permet d'enrichissants échanges humains.

À tous nos lecteurs qui ne sont jamais venus au Coudon, et à tous ceux qui ont choisi d'autres destinations de vacances, toute l'équipe du domaine espère que ces images vous donneront l'envie d'y passer un prochain séjour ou d'y organiser un événement familial : mariage, baptême, communion, cousinade ou week-end de retrouvailles entre amis... pourquoi pas entre les anciens des colonies de vacances du Coudon?

Et, avant l'été prochain, un séjour en hiver sous le doux soleil de Provence, ou même pourquoi ne pas célébrer le passage à 2017 au domaine du Coudon? Les réveillons y sont réputés!





Le Coudon en fête

entre anniversaire et mariage

90 bougies pour Lulu



Lucien Humblot, délégué honoraire de l'UBFT, entouré de sa famille.

Mariage au domaine pour Marie et Guénoël



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés qui se sont unis le 9 septembre.

Marie est la fille d'Isabelle Chopin, directrice adjointe du domaine du Coudon. Guénoël est quartier-maître dans la Marine nationale, servant à bord du bâtiment « Mistral ».



Le domaine du Coudon

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT 2016		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	69 €	80 €	55 €	73 €
	Double	78 €	140 €	65 €	125 €

TARIF RESTAURATION 2016	Menu du jour		Déjeuner du dimanche
	Déjeuner	Dîner	
Membres et conjoints de l'Association	18 €	10 €	23 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	23 €	12 €	30 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête

Domaine du Coudon
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



En hommage à la libération du Coudon

22 AOÛT 1944
LIBÉRATION DU COUDON
A NOS MORTS GLOREUX

22 août 2016. Chaque année l'UBFT tient à rendre hommage à tous ces combattants qui ont participé à la libération du Coudon, en y faisant pour certains le sacrifice de leur vie. L'Union était représentée par trois de nos administrateurs, Georges Morin, Guy Delplace

et Michel Clicque, accompagnés d'Olivier Roussel, notre directeur général. Isabelle Chopin, directrice adjointe du domaine, était secondée par Bernard Tomasetti, délégué régional de Provence. De nombreuses personnalités civiles et militaires – parmi lesquelles Christiane

Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, et Philippe Vitel, député du Var – nous avaient fait l'honneur d'être présentes à cette cérémonie qui s'est poursuivie par un moment de convivialité sur la terrasse des platanes, puis par un sympathique repas.



La cérémonie s'est déroulée sur le nouvel espace aménagé face au Monument des fondateurs et dédié aux manifestations dans le cadre de notre devoir de mémoire.



▲ *Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, entourée d'une délégation féminine de son conseil municipal.*



▲ *Dépôt de gerbe par Philippe Vitel, député du Var.*



▲ *Bernard Tomasetti en parfait maître de cérémonie.*



▲ *Allocution de Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.*



▲ *La gerbe de l'UBFT déposée par Nicole Guermont, gueule cassée, Michel Clicque et Guy Delplace, administrateurs de l'UBFT, et Monique Henry, gueule cassée et présidente régionale de l'AMGYO, accompagnés d'enfants de la grande famille des Gueules Cassées.*



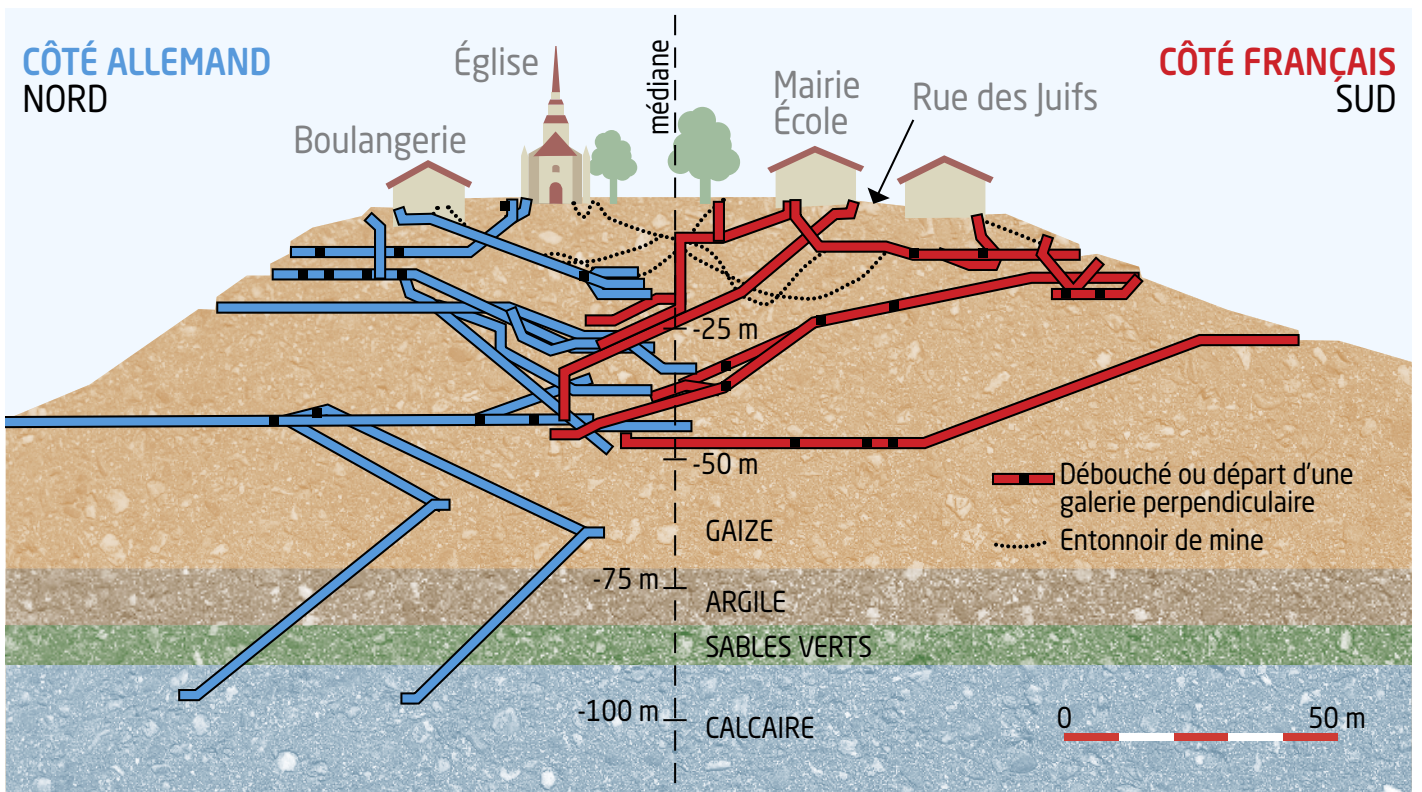
▲ *Le Monument de nos fondateurs et les acteurs de cette cérémonie.*



La butte de Vauquois : dans les entrailles de la Grande Guerre

© Jean-Luc Kaluzko

Près de Verdun, une verte butte domine les prairies. Qui peut croire qu'elle fut sommée d'un village et qu'un enfer d'explosions y engloutit 14 000 hommes ? Trois heures durant, casque sur la tête, nous l'avons explorée en compagnie de Jean-Luc Delahaye, ancien pompier professionnel, actif bénévole des « Amis de Vauquois ».



Le village de Vauquois avant la guerre.



Lorsque la 35^e division américaine originaire du Kansas et du Missouri parvient à la butte de Vauquois le 26 septembre 1918, elle découvre 200 irréductibles défendant un paysage lunaire, à jets de pierres parfois, faute de munitions. Comme partout alentour sur ce front de l'Est, peut-on penser. Mais ici, l'empreinte de la violence est extrême. Des cratères de 20 mètres de profondeur, gueules de terre béantes, coupent l'éminence en deux de part et d'autre des lignes allemande et française. Ici, sur quelques hectares, la terre fut secouée durant 1500 jours par 1000 tonnes d'explosifs. 519 explosions (199 allemandes et 320 françaises), soit une mine par mètre, vont la fouailler littéralement, dont la plus importante explosion de toute la Grande Guerre. Ici, plus de 20 kilomètres de galeries et environ 200 pièces de casernement sont creusés dans la gaize,



cette roche sédimentaire qu'il est très rare de trouver en surface et dont la « butte témoin » de Vauquois est connue de tous les géologues.

Un relief stratégique

À la déclaration de la guerre, le général Sarrail commandant la 3^e armée établit une ligne qui, *a priori*, épargne la butte de Vauquois. Elle est alors surplombée

d'une église autour de laquelle s'organise le hameau millénaire. Une relique du IX^e siècle y est vénérée, un marronnier de la Révolution française déploie son ombre... Tout semble fait pour que l'Histoire poursuive sereinement son cours. Dès le début septembre 1914, les batailles cernent Vauquois. Sa position dominante et sa situation par rapport

suite page 18



▲ *Tranchée allemande.*



▲ *Soldats français, 1915.*

au front en front, malheureusement pour elle, un enjeu stratégique pour les troupes affrontées.

La décision est prise d'évacuer la population, le village se tait... Seuls grondent les combats alentour. Les soldats du Kronprinz s'établissent à proximité et la 9^e division d'infanterie française à Vauquois même. La butte est canonnée, les Français déplorant de nombreux morts et blessés se voient contraints au repli et cèdent la place aux Allemands. Ce même jour, Saint-Mihiel tombe, fragilisant Verdun.

29 octobre 1914 : « *Un silence, puis derrière nous un coup de canon, c'est le signal... l'obus arrive sur Vauquois, pas d'explosion. Quelques autres suivent (...)* Les Allemands prévenus préparent leurs balles, les mitrailleuses entrent en action, une musique infernale nous assourdit (...) Durant les mois d'hiver, la butte sera alternativement reprise par chacun des adversaires, perdant à chaque fois des

« *À la baïonnette, en avant, en avant! (...) De tous côtés, des capotes bleu sombre débouchent; tous tombent dès les premiers pas (...) Presque toutes les balles touchent la tête; les groupes, successivement, s'écroulent autour de moi.* »

SOUS-LIEUTENANT GEORGES BOUCHERON
LA BUTTE MEURTRIE, VAUQUOIS, LA GUERRE DES MINES, 1914-1918

hommes dans les combats acharnés. Les soldats peuplent de leur présence les ruines du village dont les rues sont excavées afin que les soupiraux des maisons deviennent des meurtrières. Les caves se transforment en abris à partir desquels les hommes creusent pour dissimuler des pièces d'artillerie. Sans cesse pilonnées, elles sont rapidement ouvertes sur le ciel. Au printemps 1915, les attaques s'intensifient, les grands assauts de début mars font tomber 3 000 soldats. Les forces allemandes cèdent, permettant aux françaises de se stabiliser dans la partie

méridionale de la butte, celle par laquelle elles avaient attaqué.

Les ennemis se font face, nez à nez, dans une guerre de position qui va durer bien plus longtemps que prévu.

9 mars 1915 : « *Quand je prends mon quart, je dois m'extraire d'un fouillis de courroies, de bosses, de crochets, de bretelles et de poches; (...) enjamber, tituber, écraser quelques mains et quelques cuisses. Les hommes s'entassent jusque sur les marches, jusqu'au trou de l'entrée qui s'effondre sans cesse.* »

Dans son ouvrage *Nous autres à Vauquois*,



© Jean-Luc Kaluzko

Galerie française.

André Pézard, écrivain combattant, témoigne du quotidien misérable de ces hommes qui vivent dès lors comme des taupes ou des rats.

La guerre en sous-sol

La tactique du creusement des galeries s'impose à la mi-mars 1915. Pionniers et sapeurs rongent le sous-sol, gagnent centimètre par centimètre, plus loin, plus profond vers et sous les lignes ennemies : les Français en direction du nord, les Allemands en direction du sud. Les explosifs, posés le plus près possible de l'ennemi, doivent le décimer de l'intérieur. Une véritable arborescence se développe, tunnels principaux, galeries secondaires, rameaux de combat, camoufllets... La logistique se perfectionne : on installe côté allemand une véritable caserne, un train blindé apporte les matériaux aux pieds de la butte, des funiculaires les acheminent au sommet. Des chaudières



© DR

Sapeur français.

chauffent l'eau pour préparer les repas, des poêles sont installés dans les chambres. La butte se transforme en une termitière géante où les hommes sont terrés, enfouis dans une atmosphère parfois à la limite du respirable. Les Français utilisent des souris pour tester l'air au fond des boyaux, les Allemands recourent aux bougies. Si celles-ci s'éteignent, il faut remonter rapidement.

La butte est littéralement soufflée le 14 mai 1916 à 16h 10. Une mine alle-

mande estimée à 60 tonnes de westphalit fait 108 victimes et creuse un cratère quasi volcanique. Le marronnier centenaire est mitraillé pendant plus d'une semaine avant de s'écrouler, il résiste plus que les maisons, effondrées, pulvérisées. André Pézard est pris dans le cataclysme :

« Énorme comme toute la terre, un monstre bondit et gronde : un monstre de tumulte, qui fait s'entre-heurter et

suite page 20

Combattants de l'Argonne Vauquois.



« Je savais qu'il ne restait rien de Vauquois. Je ne m'attendais pas à ce spectacle. Dominant tous les environs, une croupe lisse et blanche, un crâne, un œuf. (...) Il y avait là un village et des bois. Il y a maintenant - c'est fantastique - un cratère pelé. Sur le flanc sud-ouest (...) un entonnoir gigantesque est visible. Il aurait, dit-on, 120 mètres de largeur et une profondeur de 30 à 60 mètres. (...) »

UN SOLDAT DE FRANCE, LETTRES D'UN MÉDECIN AUXILIAIRE, 31 JUILLET 1914 - 14 AVRIL 1917
JEAN DE LANGENHAGER / EMILE BOUTROUX

tressaillir les entrailles de la butte (...) Aussitôt une tempête de torpilles et de marmites martèle les pentes comme des piaffements de bêtes géantes (...) Le cratère semble avoir fouillé (la butte) jusqu'au cœur (...) C'est un bouleversement si incommensurable, un retranchement si total, une nouveauté si absolue, que cela me semble trop puissant pour entrer d'abord dans des yeux familiers. Je ne sais pas, je ne peux pas. Ce vide m'écrase.»

Dès lors, les explosions se succèdent à un rythme effréné jusqu'à atteindre un

paroxysme en août 1916. De part et d'autres, on avance, on descend toujours plus. Sapeurs, fantassins et pionniers s'entendent piocher de part et d'autre, au-dessus et en dessous, jusqu'à se trouver parfois face à face. Ils s'entre-tuent alors à l'arme blanche dans la pénombre.

La grande préoccupation est donc de situer les galeries adverses, leur trajectoire, leur avancée... On met en place des systèmes de détection, des galeries « d'interception »... Comment imaginer la tension, l'angoisse de ces hommes

interprétant chaque bruit, nuit et jour, ne sachant jamais s'ils vont être pulvérisés dans la seconde qui suit ?

Fin 1917, les creusements prennent fin. Depuis quelque temps, les troupes ennemies se sont tacitement entendues pour faire sauter leurs explosifs en même temps, le matin à 7h, pour écouler les stocks d'explosifs mais aussi afin d'épargner un peu les hommes... Un secret révélé tardivement par des survivants car, s'il avait été connu à l'époque des faits, il aurait entraîné de lourdes sanctions...

La dernière mine, allemande, explosera le 9 avril 1918. Bientôt les troupes s'éloignent, le front de Vauquois n'est plus prioritaire. Les Allemands envisagent de faire sauter ce qui en reste en creusant trois fourneaux à moins 100 mètres mais, la butte ayant perdu de son intérêt stratégique, ils ne passeront pas à l'acte.

Une tactique qui remonte aux calendes grecques

Les Grecs anciens comprirent l'intérêt de la guerre des mines dès le siège de Platées en 429-427 avant J.-C. : un tunnel creusé sous le mur d'enceinte devait faire s'effondrer celui-ci dès l'assaut. Les Gaulois comptaient également de nombreux mineurs dans les rangs de leurs armées. Durant l'occupation d'Avaricum (actuelle Bourges) en 52 avant J.-C., ils creusèrent des tunnels qu'ils remplirent de bois et de poisse. Enflammés, ils provoquèrent l'écroulement des fortifications construites par les Romains.

Le Moyen Âge usa souvent de cette tactique qui fut reprise et développée à très grande échelle durant la Première Guerre mondiale. La guerre de surface échouant de toutes parts, il fallait recou-



 *Monument aux combattants et aux morts de Vauquois, construit en 1926 sur le site de l'ancienne mairie.*

rir à ce procédé permettant de préparer les attaques de l'infanterie en ouvrant des brèches dans la position ennemie. Les galeries, tranchées et abris de l'ennemi étaient détruits et les entonnoirs formés par les explosions investis le plus rapidement possible.

La course à l'armement conduisant à une industrialisation massive et à un développement de la technologie militaire, les explosifs sont perfectionnés. Le plus courant est la poudre noire mais, au

XX^e siècle, le développement de l'industrie chimique ouvre des perspectives. Les Anglais utilisent essentiellement l'ammunition, les Français la cheddite ou la melinite, les Allemands la westphalit.

Les calculs pour évaluer la quantité d'explosif nécessaire prennent en compte plusieurs paramètres dont la distance entre le fourneau de mine (la petite chambre où l'on place les explosifs) et la surface du sol, la nature de celui-ci, etc. La forme et la taille des galeries varient selon les armées. Les « rameaux de combat » sont souvent très exigus comme à Vauquois où ils ne font que 0,70 m de large sur 1 m de haut en moyenne.

Les Allemands percent au pic et à la pioche mais utilisent parfois des perforateurs à air comprimé. L'une des principales préoccupations est de faire le moins de bruit possible pour creuser et déblayer... ou de faire diversion par des bruits plus importants. Les rameaux de combat servent de postes d'écoute à l'oreille nue puis à l'aide de dispositifs destinés à détecter et amplifier les bruits qui peuvent

Le futur père de la Légion à Vauquois

Le chef de bataillon Rollet, affecté au 331^e RI, est en charge de diriger les opérations d'organisation défensive à Vauquois. Fin octobre 1915, les troupes contraintes de se replier après une attaque tiendront coûte que coûte en attendant les renforts. Après d'autres missions, il revient à l'été dans le secteur où son régiment combat avec une vaillance exceptionnelle. Grièvement blessé en décembre 1915, il revient dès janvier et ne quittera la zone qu'à l'été 1916. Il occupera les fonctions de président de l'UBFT entre 1938 et 1941. (Cf. notre article dans le magazine n° 338)

suite page 22



▲ *Reconstitution du PC du Génie français, après sa remise en état par les Amis de Vauquois.*

être simplement une jarre remplie d'eau à la surface de laquelle apparaissent les ondes provoquées par le son ou, de manière plus sophistiquée, une sorte de stéthoscope, le géophone.

Chaque division d'armée française est dotée dès 1914 d'une compagnie de sapeurs-mineurs issus des bataillons du Génie. Chacune comprend 233 hommes et 4 officiers. Côtés allemand et anglais, il n'existe pas de compagnies spécialisées au début du conflit. Elles ne verront le jour que progressivement en recourant aux hommes les plus compétents, notamment les mineurs de profession.

Un bénévolat exemplaire

Dans la salle de musée créée à l'entrée du site, une photo retient notre attention : deux très vieux messieurs, debout presque l'un contre l'autre, se recueillent, visiblement émus : l'un est allemand, l'autre français. Ces rescapés de l'enfer de Vauquois sont revenus ici par hasard le même jour à la même heure et se remémorent les mêmes événements vécus, alors face à face, des décennies plus tôt...

Si ces survivants, ou leurs familles aujourd'hui encore, ont pu revenir sur




▲ *Soldat allemand à l'écoute au moyen d'un géophone.*

les lieux et apporter de précieux témoignages et documents d'archives, c'est grâce au travail des bénévoles qui, depuis 50 ans, entretiennent le site et en transmettent la mémoire.

La butte était livrée à l'abandon depuis les années 20 lorsqu'en 1964, Hilarion Platz, instituteur marseillais à la retraite et ancien poilu, décide de se consacrer au site. À partir de 1985, le relais est pris par une association aujourd'hui présidée par Serge Thiérier, gendarme

à la retraite. Les bénévoles retroussent leurs manches et entreprennent de restaurer le site. L'énergie et la passion font des miracles : ils dégagent les accès, trouvent et consolident des dizaines de mètres de galeries, évacuent des quantités phénoménales de broussailles et de gravats, retrouvent les vestiges des combats et de la vie souterraine des soldats : chariots, armes, bouteilles, étagères, ferrailles de sommiers, panneaux d'orientation dans les galeries,



 En 2016, une équipe de volontaires construit un renfort au-dessus du PC du Génie français.

en français et en allemand. Tels des archéologues, ils progressent sur la gaize glissante au cœur de ce « Mont des morts » comme les Allemands le surnommaient, le long des murs suintant l'humidité, entaillés par les coups de pics et de pioches des sapeurs.


Tous les samedis, pique-nique dans le sac, ils s'activent sur le site pour poursuivre les travaux, entretenir, mais également accueillir les visiteurs le mieux possible, préparant avec les enseignants les visites scolaires afin d'apprendre aux jeunes à comprendre et analyser ce qu'ils découvrent *in situ*. L'hiver, ils travaillent dans les galeries à l'abri des intempéries. Ainsi, durant tout l'hiver 2016, les équipes ont remis en état le PC du Génie français. Dès que le climat le permet, le travail se poursuit en surface. Du côté allemand, un des postes de lance-mines a été cette année remis en état sur la base de documents d'époque.

Entretenir un site souterrain ouvert au public est un défi à la vigilance. Le sol bouge, les bois humides réagissent, se rongent, les métaux rouillent... Des failles apparaissent, provoquant des déséqui-

libres dangereux. Les bénévoles de l'association surveillent en permanence, ferment l'accès public au moindre doute... et se remettent au travail. L'étaisage est l'opération la plus importante pour assurer le maintien du site et la sécurité des personnes. Évacuer les bois défectueux et les déblais, purger les failles, couler des dalles de béton sur des structures maçonnées et des coffrages, tout cela doit s'effectuer dans des espaces exigus, inconfortables...

L'engagement et la compétence des bénévoles au profit de ce site classé au titre des Monuments Historiques ont été récompensés en 2005 par le prestigieux Prix Vauban accordé par l'Institut des hautes études de Défense nationale et des soutiens institutionnels permettent d'assurer quelques subsides (partenariats avec le Conseil départemental de la Meuse, la Mission Histoire). Si l'association compte aujourd'hui plus de 800 adhérents, si parfois des chantiers de jeunes sont organisés pour aider à l'entretien du site, le travail repose sur une petite poignée de volontaires actifs dont la passion et l'émotion inal-



 Stèle en hommage aux sapeurs-pompiers de Paris disparus le 6 juin 1915.

térées malgré le temps se transmettent instantanément au visiteur. Ainsi celle de notre guide évoquant, devant la stèle qui leur est dédiée, ses collègues sapeurs-pompiers de Paris qui, le 6 juin 1915, appuyés par les 31^e et 76^e RI, furent tués ou brûlés lors d'une préparation d'attaque précédée par un jet de produit inflammable. Environ 200 hommes furent mis hors de combat. Les Allemands testaient ici l'utilisation de cette nouvelle arme redoutable...

ISABELLE COUSTEIL

Pour en savoir plus :

www.butte-vauquois.fr

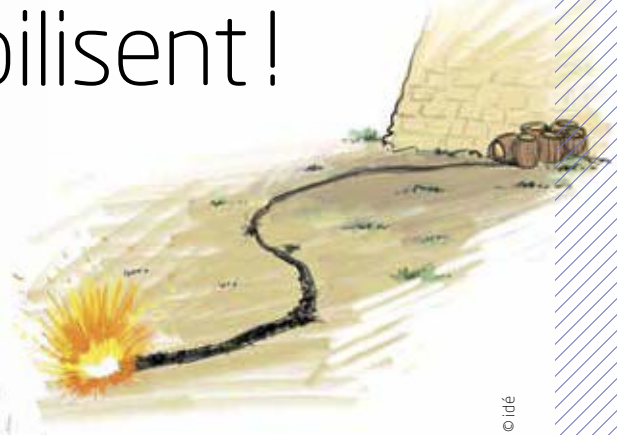
Visites sur rendez-vous uniquement.
Réservations au 03 29 80 73 15 ou
par courriel : amis.vauquois@wanadoo.fr

Quelques ouvrages :

Nous autres à Vauquois,
André Pézard - Comité national
du Souvenir de Verdun, Association
des Amis de Vauquois.

La butte meurtrie, œuvre collective
des Amis de Vauquois.

Quand les mots se mobilisent!



COMME UNE TRAÎNÉE DE POUDRE

De la traînée de poudre au camouflet, le feu et les explosifs sont à l'origine de nombreuses expressions militaires passées dans le langage courant. Qui n'a pas vu, au moins au cinéma, le feu remonter à toute vitesse le cordon de poudre jusqu'à l'amorce? La locution « traînée de poudre à canon » remonte à la seconde moitié du ^{xv}^e siècle mais sa version figurée ne semble apparaître que quatre siècles plus tard. Elle devient dès lors très populaire et se retrouve sous la plume d'écrivains tels Balzac ou Maupassant. Gagner du terrain très rapidement, se répandre de manière incontrôlée, tel est son sens lorsqu'elle exprime un effet soudain et généralement néfaste. Ainsi l'emploie-t-on pour parler d'une rumeur négative ou d'une épidémie.

« Que seulement, sur un seul point des lignes, les troupes ennemies fraternisent, et la contagion gagnera aussitôt comme une traînée de poudre! »

ROGER MARTIN DU GARD
LES THIBAUT - (1922-1940)

TAMBOUR BATTANT OU SANS TAMBOUR... NI TROMPETTE?

Dans la vie comme sur le champ de bataille, l'énergie et la détermination sont essentielles. Avancer tambour battant ou... sabre au clair exprime ces qualités, parfois de manière quelque peu cavalière!

Les tambours, outre leur fonction d'instrument de musique populaire, font leur entrée dans l'armée avec l'apparition des musiques militaires au ^{xvii}^e siècle, destinées à renforcer le faste des défilés et parades du Roi-Soleil. Mais une autre fonction leur est dévolue : ils battent la cadence de la marche et, tout comme les trompettes et clairons, transmettent les commandements. S'ils sont à l'avant pour entraîner les hommes, deux autres, placés derrière, stimulent les traînants. Ils sont en revanche tous à l'arrière du

bataillon pour battre la charge lors des assauts.

Longtemps les enfants français ont chanté « Trois jeunes tambours », ou « Joli tambour ». Cette ritournelle enfantine remontant à 1745 est une chanson de marche composée lors de la bataille de Fontenoy au terme de laquelle les Français battirent les Anglais alliés de Marie-Thérèse d'Autriche.

Si les armées sont vaincues et après que les tambours aient battu la retraite, elles se replient, parfois « en débâdage », « sans tambour ni trompette ». Née au ^{xvii}^e siècle sous la forme « sans trompette et sans tambour », cette locution est encore utilisée de nos jours pour exprimer une extrême discrétion qui confine parfois à l'impolitesse!



© idé

DONNER UN CAMOUFLET

Donner un camouflet consiste à souffler de la fumée vers l'ennemi. Le verbe « camoufler » tire également son origine de cette action qui tout à la fois étouffe et dissimule en créant à proprement parler « un écran de fumée ». Mais le camouflet est aussi une cavité souterraine, un fourneau de mine destiné à

détruire une galerie souterraine adverse. Technique étudiée en détail dans la plupart des manuels militaires du XVIII^e siècle. Au XV^e siècle, sous la forme « chault mouflet », il désigne une fumée que l'on souffle au nez de quelqu'un pour plaisanter, avec un cornet de papier. Plus tard il désigne une gifle, un soufflet.

Le sens figuré d'affront apparaît au XVII^e siècle. On inflige un camouflet en soufflant – plus tard en crachant – avec mépris au nez de son ennemi.

« *Les sapeurs creusaient fébrilement, sous la menace des camouflets.* »

MAURICE GENEVOIX
LES ÉPARGES - 1923

SAPER LE MORAL

Si, après avoir essuyé un camouflet, notre moral est dans les chaussettes ou à zéro, voire encore plus bas au 36^e dessous, c'est qu'on nous l'a miné ou sapé !

Au sens propre, saper désigne l'acte de creuser avec une sape, pioche spéciale utilisée par les sapeurs qui taillent les tranchées et creusent sous les édifices pour les faire s'écrouler. Saper contribuant à combattre les incendies, le terme de sapeur-pompier naît au début du XIX^e siècle, remplaçant celui de garde-pompe.

Au sens figuré, saper le moral ou la puissance de l'adversaire fait partie des tactiques guerrières. Ainsi les bombardements intensifs sur les civils visent à saper le moral des populations. Le Blitz de la Luftwaffe sur Londres en 1940 en est l'exemple. En réalité, il ne fit que renforcer la cohésion des Anglais...

Nos sapeurs casqués n'ont rien à voir avec les « sapeurs » africains adeptes de la SAPE, Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes créée dans les années 1920 au Congo et pour qui « se saper » est une manière de se distinguer du commun des mortels.

ISABELLE COUSTEIL



© idé



La Marseillaise illustre méconnue

© Creative Commons

Hymne national le plus connu au monde, la Marseillaise est dans toutes les bouches sans que l'on en sache toujours l'histoire ou même les couplets. 2016, déclarée « Année de la Marseillaise », commémore les 180 ans de la mort de Rouget de Lisle. L'occasion de faire le point sur cette illustre inconnue et son auteur.

Ce n'était pas arrivé depuis 1918. En ce triste mois de janvier 2015, une Marseillaise profonde et vibrante retentissait dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, toutes tendances politiques confondues, incarnant l'unité de la Nation autour d'une valeur essentielle qui venait d'être gravement bafouée : la liberté. Cet instant à lui seul illustre la portée de ce chant à la fois

guerrier, révolutionnaire et démocratique, l'hymne d'une poignée d'hommes devenu, en à peine plus de deux siècles, un symbole pour tous les peuples en lutte contre les oppressions et les tyrannies. Étrange et fabuleux destin d'une marche militaire composée par un piètre musicien pourtant illuminé, dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, par un éclair de génie musical.

Le trait de génie d'un modeste capitaine

Né le 10 mai 1760 dans le Jura, Claude Joseph Rouget dit « de Lisle » débute sa vie en fanfare. Jeanne Madeleine Rouget accouche de ce fils aîné sous les arcades de la place du marché de Lons-le-Saunier... Plusieurs années plus tard, le jeune Claude Joseph effectue ses classes à l'École royale du génie de

« Par toute la France le sang a coulé
mais presque partout cela a été le sang
impur des ennemis de la Liberté,
de la Nation et qui depuis longtemps,
s'engraissent à leurs dépens. »

NAPOLÉON BONAPARTE, LETTRE ÉCRITE À SON FRÈRE JOSEPH,
9 AOÛT 1789

Mézières, est affecté à différentes garnisons, dont celle de Montdauphin. Même si, à ses heures perdues, le capitaine se consacre à l'écriture et à la composition, il semble alors avoir été plus connu pour ses talents de Don Juan que pour son génie militaire ou musical! Envoyé à Strasbourg en mai 1791, il fait la connaissance du maire de la ville, Philippe-Frédéric de Dietrich, dans une loge maçonnique. Celui-ci lui commande plusieurs chants patriotiques, dont un *Hymne à la Liberté*, composé par Ignace Joseph Pleyel pour la Fête de la Constitution.

Alors que la Convention a depuis peu déclaré la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, le 25 avril 1792, Dietrich lui commande un *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, l'une des quatre armées composant les forces militaires encore au service de la France après le départ des émigrés et des militaires demeurés fidèles à la monarchie. Armée du Nord (dirigée par le général Rochambeau), armée du Centre (menée par le général La Fayette), armée du Sud (sous les ordres du général Montesquiou) et armée du Rhin se répartissent la défense du territoire. L'armée du Rhin, constituée en 1791, sera successivement commandée par les généraux Luckner, Kellermann et Custine. Ses divisions seront placées sous l'autorité de militaires devenus célèbres comme Hoche, Pichegru, Kléber,

Desaix, Gouvion-Saint-Cyr... En 1794, elle comptera plus de 50 000 hommes mais sera dissoute en 1801.

Le lendemain de sa commande à Rouget de Lisle, Dietrich reçoit et, probablement, interprète lui-même l'hymne en public, dans son salon.

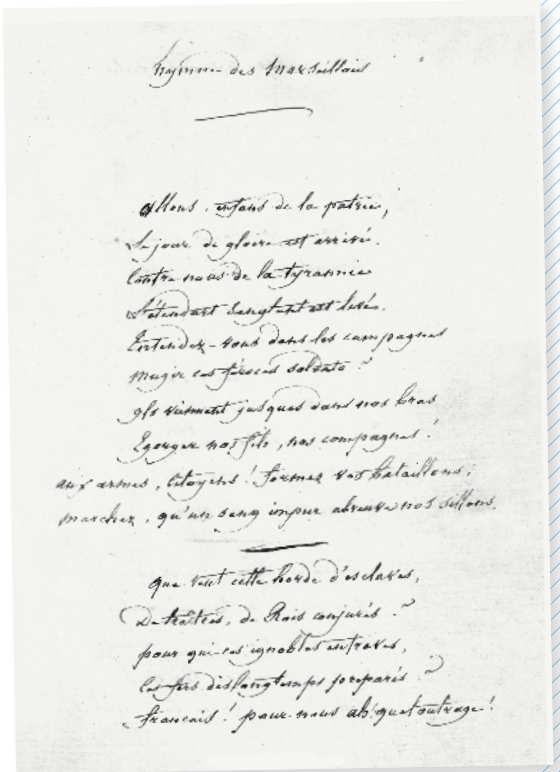
De Strasbourg à Marseille, l'épopée d'un chant

Aux yeux de certains historiens, c'est à Marseille que la Révolution s'embrace réellement... La misère y est profonde, accentuée par un hiver effroyablement froid, par la corruption et une fiscalité inique sur la viande, le pain, le vin... Nombre de témoignages attestent que sa population est parmi les plus pauvres de France. Dès le printemps 1792, Marseille est devenue un volcan et le Midi pourvoit la Révolution en figures remarquées comme Mirabeau l'Aixoise. En juin, elle est la première ville à adresser à l'Assemblée une pétition réclamant que le pouvoir exécutif soit nommé et renouvelé par le peuple, principe même de la République.

Le 5 juillet, face à la menace que représentent pour la République les armées coalisées, l'Assemblée nationale proclame la patrie en danger et invite tous les volontaires et fédérés à rejoindre les rangs de ses défenseurs. Tous vont

suite page 28

© Creative Commons



▲ La manuscrit autographe de la Marseillaise.

Marchez ou marchons?

À l'origine, Rouget de Lisle écrit « Marchez » et non « Marchons », reprenant l'un des slogans placardés aux murs de Strasbourg. Cette première personne du pluriel traduit bien l'appropriation du chant par ceux qui le clamaient en marchant.

Dans sa version première, la Marseillaise comprend six couplets. Un septième dit « couplet des enfants » dont la paternité, fort convoitée à l'époque, demeure floue, viendra s'y adjoindre en octobre 1792. Elle en comptera jusqu'à 15!

converger vers Paris pour assiéger les Tuileries où réside le souverain. Avec celui des Bretons, le contingent des fédérés de Marseille est le plus nombreux. Par quel hasard un volontaire du bataillon de l'Hérault, le docteur François Mireur, futur général des armées d'Italie et d'Égypte, venu à Marseille organiser la marche conjointe des volontaires du Midi, se trouve-t-il en possession d'un exemplaire de la partition du chant de Rouget de Lisle? Nul ne sait. Mais à la fin d'un banquet du Club des Amis de la Constitution, sis rue Thubaneau – où se trouve aujourd'hui le Mémorial de la Marseillaise –, il entonne le chant dont tous les participants reprennent en chœur le refrain. Parmi eux, deux journalistes. Transportés par l'enthousiasme, ils récupèrent la partition, la publient. Le destin de la Marseillaise est scellé.

Les enfants de la patrie

Durant toute la marche vers la capitale, les fédérés marseillais chantent le *Chant de guerre des armées aux frontières* comme l'a renommé Mireur. Barbaroux, qui les mène, témoignera dans ses mémoires de l'émotion des populations qui parfois s'agenouillent sur leur passage...

À leur arrivée dans la capitale fin juillet 1792, les Marseillais sont accueillis en triomphe. Leur rôle essentiel dans l'insurrection du 10 août au palais des Tuileries et leur chant si engageant, si rythmé, si aisé à retenir, les rend célèbres. On l'identifie à eux au point de lui donner le nom de « Marseillaise ».

Il ne faudra que peu de temps pour que la Marseillaise retentisse sur tous les fronts : ainsi lors de la fameuse bataille de Jemmapes, à l'aube du 6 novembre 1792, puis durant tout le combat mené par les hommes de Dumouriez pour conquérir la Belgique. « À votre tour, mes enfants ! » ainsi aurait-il galvanisé ses hommes en faisant écho au refrain. Le succès de la bataille est considérable



 **Le Départ des Volontaires de 1792, de François Rude, sur l'Arc de Triomphe à Paris.**

dans toute l'Europe et emporte la Marseillaise dans son élan.

La Convention consacre son succès populaire le 14 juillet 1795 en la décrétant « Chant national ». Dès lors, le succès franchit frontières, siècles, genres malgré quelques prohibitions momentanées dès 1804, date à laquelle Napoléon lui

substitue *Le Chant du Départ* et *Veillons au salut de l'Empire*, puis sous la Restauration où l'on tente un *Vive Henri IV!* ou, plus tard, lorsque le régime nazi l'interdit en zone occupée à partir du 17 juillet 1941. Mais elle s'impose toujours dans les moments de crises et de révoltes : en 1830, Hector Berlioz



© Antonin Delzers (1873-1943)

▲ *Timbre édité en 1836 pour le centenaire de la mort de Rouget de Lisle.*

l'orchestre sous le titre *L'Hymne des Marseillais* qu'il dédie à Rouget de Lisle. Touché par l'hommage de ce jeune musicien, Rouget de Lisle lui écrit : « *Votre tête paraît être un volcan toujours en éruption; dans la mienne, il n'y eut jamais qu'un feu de paille qui s'éteint en fumant encore un peu.* »

La postérité d'un feu de paille

Que devient Rouget de Lisle, après cette fameuse nuit inspirée du 25 au 26 avril 1792, tandis que sa Marseillaise conquiert le monde ?

Il a quitté Strasbourg en juin pour diriger la forteresse de Huningue, en Alsace. La tournure que prend la Révolution lui déplaît. Il a réagi à l'incarcération du roi et, deux mois plus tard, Lazare Carnot l'a démis de ses fonctions. La Terreur l'a conduit en prison mais il a échappé à la guillotine. Placé sous les ordres du général Hoche dans l'armée des côtes de Brest, il a affronté Chouans

« (...) *Enfiévrer les régiments, soulever les pas de course, incendier les mêlées, (...) combiner la tendresse de la France avec l'héroïsme de la Révolution, gagner les peuples, grandir les cœurs, rester dans la tourmente toujours au zénith des nations (...) : c'est tout cela qui fait de la Marseillaise l'escarboucle de la musique.* »

VICTOR HUGO - LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE MÉLÉES, 1819-1834

et émigrés lors de l'expédition de Quiberon à l'été 1797, puis démissionné à l'âge de 36 ans...

Retourné à Lons-le-Saunier d'où il suit avec intérêt la politique, il récusé Bonaparte lorsque celui-ci proclame l'Empire : « *Bonaparte, vous vous perdez, lui écrit-il en 1804, et ce qu'il y a de pire, vous perdez la France avec vous.* » Son existence est de plus en plus difficile au point qu'il est emprisonné pour dettes à Sainte-Pélagie. Il écrit, sans toutefois réussir une carrière littéraire, compose de nouveaux hymnes, mais sans grand succès. Celui composé pour Louis XVIII à la gloire de la monarchie n'est pas retenu... Louis-Philippe lui accorde néanmoins une pension viagère dont il ne profite pas longtemps. Il meurt à Choisy-le-Roi en juin 1836. Si sa tombe y est encore visible, sa dépouille repose dans le caveau des Gouverneurs à l'Hôtel des Invalides, depuis son transfert solennel le 14 juillet 1915. Le succès de la Marseillaise ne s'est jamais démenti et a fait de cet homme modeste le chantre de la liberté et du combat contre les tyrannies.

Sujette à interprétations et controverses

Peu de temps après sa création, la Marseillaise prend visage sous le burin des sculpteurs et le pinceau des peintres.

Entre 1833 et 1836, elle s'incarne dans le groupe *Le départ des volontaires* sculpté par Rude sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile à Paris, s'assimile à *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix. Lors de chaque conflit, elle illustre affiches, tracts et appels aux emprunts, parfois sous les traits d'une Alsacienne en 1870 et 1914, retour inattendu à ses origines...

suite page 30

À travers le monde

Adoptée par de nombreux pays, la Marseillaise connaît différentes versions : vénitienne au XVIII^e siècle, russes au XIX^e puis au XX^e siècle, lorsqu'elle est choisie comme hymne de la Révolution avant l'Internationale, espagnole dans les années 1930 puis chilienne sous le président Allende...

La plus étonnante adoption est celle du président Mao en 1935. Elle sera enseignée aux petits Chinois jusqu'en 1970 ! En France, son enseignement est redevenu obligatoire dans les écoles depuis 2005 à l'instigation de François Fillon.



© Dierk Schaefer - Creative Commons

A *Monument de la Marseillaise par Alfred Marzloff (1922), détruit, puis reconstitué en 1980 dans le square de l'hôtel de ville de Strasbourg.*

Réaffirmées dans chaque épreuve traversée par la Nation, ses paroles soulèvent néanmoins certaines polémiques. La virulence guerrière, sanguinaire, la notion de sang « impur » sont mis en cause. Ce sang impur est-il, *a contrario*, celui des nobles, qui se disaient « de sang bleu », donc pur ? Celui du peuple, impur aux yeux des nobles ? Celui de l'opposant à la Révolution, qu'il soit français ou étranger et contre qui se battent au corps à corps les soldats de la République ? Jaurès lui préfère l'Internationale, plus fraternelle, n'opposant pas les peuples dans le sang, une

Internationale qui, avant d'avoir sa propre mélodie, est chantée sur l'air de... la Marseillaise ! Lors de la Seconde Guerre mondiale, celle-ci cohabite avec le Chant des Partisans, Marseillaise des Résistants. Aujourd'hui encore, certains émettent le souhait de la réviser. Mais son texte demeure dans son essentiel, dans un tempo ralenti à la demande du président Valéry Giscard d'Estaing.

Du théâtre des batailles aux scènes de spectacle

Dès la fin de 1792 le compositeur Gossec l'a orchestrée dans une œuvre intitulée

L'Offrande à la liberté qui fut représentée près de 200 fois à l'Opéra. Ce n'était qu'un début... Se succédèrent nouveaux couplets, variations, adaptations, plus de 200 en tout avant la fin du XVIII^e siècle. Les constants emprunts et interprétations de par le monde illustrent le pouvoir inégalé de ce chant à incarner de multiples valeurs et, en premier lieu, celle de liberté. On ne peut en citer tous les auteurs, de Schumann, Liszt, Tchaïkovski, Chostakovitch, Satie à Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, aux Beatles – qui lui empruntent une phrase musicale pour introduire le pacifique « All you need is love » en 1967 – ou William Sheller... Sans omettre Serge Gainsbourg, dont le détournement reggae provoqua de violents remous. Et pourtant... ce dernier se portera acquéreur de l'un des rares manuscrits originaux mis aux enchères et avouera avoir été prêt à se ruiner pour l'acquérir, ce qui prouve bien la fascination exercée par cet immatériel « lieu de mémoire » républicain qu'est la Marseillaise, selon les termes de l'historien Pierre Nora.

ISABELLE COUSTEIL

Pour en savoir plus :

Musée Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier

<http://www.juramusees.fr/sites/des-metiers-et-des-hommes/musee-rouget-de-lisle/>

Mémorial de la Marseillaise

23 rue Thubaneau, 13001 Marseille / 04 91 91 91 96

Sources sonores sur

<https://www.reseau-canope.fr/la-marseillaise.html>

Les couplets officiels de la Marseillaise

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/dossier-historique-la-marseillaise/les-paroles-de-la-marseillaise>

LE SPORT FÉMININ. ÇA MARCHE !

**LES DÉBATS
DU SPORT
SOLIDAIRE**



RDV LE 29 NOVEMBRE 2016 À SCIENCES PO PARIS
POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DES DÉBATS DU SPORT SOLIDAIRE
CONSACRÉS AU SPORT FÉMININ.

*"Les Débats du Sport Solidaire" répondent à la volonté de la Fondation d'entreprise FDJ,
en partenariat avec le think tank Sport & Citoyenneté,
de mettre en lumière des initiatives innovantes dans le sport.*

Renseignements et inscriptions sur : lesdebatsdusportsolidaire.com

Journée scientifique de la Fondation : le rendez-vous de la recherche

*La journée a démarré
par une présentation
à la presse.*

À l'occasion de son quinzième anniversaire, la Fondation des « Gueules Cassées » a organisé le mercredi 12 octobre 2016 un colloque scientifique en son siège parisien. L'objet de cette journée : dévoiler une sélection de programmes de recherche financés par ses soins.

Sept communications se sont ainsi tenues sur des sujets variés, directement ou indirectement liés à la traumatologie de la tête et de la face. Devant un auditoire d'une centaine de personnes, chercheurs et médecins ont pu faire part de leurs dernières avancées dans de multiples domaines. Cet événement exceptionnel a été clôturé par une intervention de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Distribution d'aides financières et de bourses aux chercheurs, achat d'équipements spécialisés, engagement en faveur de la lutte contre les maladies dégénératives... Depuis 2001, la Fondation marque de son empreinte la recherche médicale française. D'où son souhait de lancer cette première « journée scientifique » pour présenter un aperçu de travaux conduits sous son égide tout en permettant aux différentes équipes de se rencontrer et de dialoguer.



© Jean-Philippe Rothoff / UBFT



Mot de bienvenue par le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées ».



© Jean-Philippe Rothoff / UBFT



Le professeur Jacques Philippon, président du Comité scientifique de la Fondation.

Sept communications de haute tenue

À l'issue d'une conférence de presse organisée en fin de matinée en présence d'une demi-douzaine de journalistes spécialisés, suivie d'un rapide déjeuner, les travaux ont débuté à 14 h précises. Le président de la Fondation, le général Hubert Chauchart du Mottay, a tout d'abord prononcé un petit mot de bienvenue. Puis le professeur Jacques Philippon, président du Comité scientifique, a rappelé les grandes missions de la Fondation et souligné la montée en puissance du nombre de dossiers instruits chaque année : une dizaine en 2004 contre une cinquantaine aujourd'hui. Il a également expliqué les raisons qui ont présidé au choix des communications du jour : démontrer toute la diversité des projets soutenus par la Fondation, que ce soit au niveau géographique, institutionnel ou en termes de spécialités (ORL, ophtalmologie, chirurgie maxillo-faciale, biologie fondamentale, traumatologie, médecine physique...). Chaque intervenant a ensuite été convié à résumer l'avancée de ses travaux durant une quinzaine de minutes (*voir pages suivantes*) avant de répondre aux questions de la salle. L'occasion de très fructueux échanges...

Paroles de ministre

Jean-Marc Todeschini a clôturé les débats vers 17h. Après avoir détaillé l'ensemble des mesures d'accompagnement des militaires blessés au combat par le ministère de la Défense, il a fait part de la recon-

naissance des pouvoirs publics envers les actions menées par l'Association et la Fondation. *« On mesure tout le chemin parcouru dans la prise en charge et le suivi médical des blessés depuis Verdun, que ce soit dans les domaines de l'ophtalmologie, de l'ORL, de la médecine physique... Je souhaite à ce propos saluer votre combat. Toute votre histoire est une histoire de solidarité et d'entraide. Votre maxime "Sourire quand même" constitue un message d'espoir pour tous ceux qui, grâce à vous, peuvent récupérer tout ou partie de leur intégrité physique et morale, mise en péril du fait de leur engagement au service de leur pays. »*



© Emmanuelle Augustine / UBFT



Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Recherches tous azimuts...

Partenariats multiples avec des institutions hospitalières ; aide à l'acquisition de matériels de dernière génération ; soutien durable aux recherches sur les cellules souches, sur la traumatologie cranio-maxillo-faciale, sur l'implantologie dentaire, sur les maladies dégénératives... En l'espace de quinze ans, la Fondation a soutenu près de 400 projets pour un montant d'environ 13 millions d'euros. Rien d'étonnant donc à ce que l'Académie nationale de médecine lui ait décerné l'une de ses deux médailles d'or de l'année 2012. Et l'aventure continue... *Focus*



© Jean-Philippe Rothoif / UBF1.

Le professeur Catherine Marchand-Leroux.

Séquelles post-traumatiques : une stratégie de protection cérébrale

L'apprentissage à partir de modèles *in vivo* s'avère crucial pour le développement de nouvelles stratégies thérapeutiques. Le professeur Catherine Marchand-Leroux du laboratoire de pharmacologie de la circulation cérébrale de l'université Paris Descartes porte et apporte un regard neuf dans

ce domaine. Après avoir rappelé que les traumatismes crâniens représentent la première cause de mortalité chez les jeunes de moins de 30 ans et que l'on dénombre environ 20 000 cas par an - dont 10 000 présentant des séquelles -, elle a précisé qu'aucun traitement n'est à ce jour disponible. « Nombre de molécules se sont révélées efficaces sur les modèles animaux, mais aucune n'a franchi le cap des essais cliniques, a-t-elle ainsi souligné. La fenêtre thérapeutique durant laquelle le traitement agit est en effet trop brève. Il faudrait pouvoir intervenir dans les minutes qui suivent le choc, ce qui est impossible dans la pratique. Seconde raison : nous nous sommes jusqu'alors énormément concentrés sur les dégâts opérés sur la substance grise du cerveau, négligeant les lésions de la substance blanche. Or, il s'avère que ces dernières ont un impact majeur sur les séquelles de long terme. » Forte de ce constat, son équipe s'intéresse de près à l'inhibition d'une enzyme dénommée PARP* et à son effet sur la neuro-inflammation et la régénération de la myéline, facteur de réparation de ladite substance blanche... Affaire à suivre!

* PARP : poly(ADP-ribose) polymérase



Le professeur Jean-François Payen.

Traumatisé crânien sévère : un sujet sous haute surveillance

Les travaux du professeur Jean-François Payen, du pôle anesthésie réanimation du centre hospitalo-universitaire (CHU) Grenoble Alpes et de l'Institut des neurosciences de l'Inserm*, portent sur la surveillance multimodale du traumatisé et la

prise en charge de l'œdème cérébral post-traumatique. « Nous sommes l'un des rares laboratoires européens à travailler sur le traumatisme crânien selon un modèle proche de la réalité clinique, explique-t-il. Nous en suivons l'évolution immédiate par des techniques d'imagerie cérébrale et déterminons les mécanismes neuroprotecteurs induits par certains médicaments. Grâce à un travail en transversalité avec des physiciens, nous avons mis au point une nouvelle approche pour mesurer l'oxygénation cérébrale via une IRM (imagerie par résonance magnétique), l'hypoxie constituant une source de séquelles non négligeable après un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un accident. Je tiens à ce propos à remercier la Fondation pour son soutien original, régulier et non fléchi, ce qui nous laisse une réelle liberté de manœuvre quant à l'utilisation des fonds. » Autre avancée majeure soutenue par le professeur Payen : la mise en place d'une filière de soins ininterrompue entre la réanimation et la rééducation des patients, grâce à des structures intermédiaires adaptées.

Nerf optique : une interaction de protéines, deux destins

Le docteur Laetitia Arnaumé, de l'université Paul Sabatier de Toulouse, explore l'interaction entre deux protéines – la DPA 1 et la BNIP 3 – sur la réparation du nerf optique traumatisé et la possibilité d'influer sur le délicat équilibre qui les relie en vue de la survie des cellules atteintes. « Nous intervenons sur les neuropathies optiques liées à l'hérédité, résume-t-elle. Les pistes ouvertes par ces travaux contribuent à nous faire progresser sur les neuropathies d'origine traumatique. S'agissant de recherche in vitro – et bientôt in vivo – aucun débouché thérapeutique n'est envisageable avant dix à quinze ans. Pour autant, les avancées s'avèrent porteuses d'espoir. La Fondation nous accompagne



Le docteur Laetitia Arnaumé.

dans cette aventure de longue haleine en finançant notamment les thèses conduites sur le sujet. »

suite page 36

* Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale



© Jean-Philippe Rothoff / UBFT

Le professeur Jean-Luc Puel.

Comment réparer une oreille cassée?

Le professeur Jean-Luc Puel de l'Institut des neurosciences de l'Inserm de Montpellier mène depuis longtemps des recherches sur la protection et le

traitement des oreilles abîmées par le bruit. Il envisage parallèlement de nouvelles stratégies thérapeutiques pour ralentir, voire stopper la surdité liée à l'âge. *« Les déficits auditifs constituent un vrai problème de santé publique, précise-t-il. Ils touchent 16% de la population, dont une personne de plus de 65 ans sur deux, et coûtent 22 milliards d'euros à la France. L'oreille est une structure très fragile : ses 15 000 cellules auditives ne se renouvellent pas. Mes travaux, soutenus par la Fondation, portent notamment sur le traumatisme sonore. J'étudie dans ce cadre le processus de mort cellulaire. Nous testons des protocoles médicamenteux, mais la fenêtre thérapeutique s'avère très étroite. Autre voie de recherche : la création in vitro de nouvelles cellules auditives cillées à partir de leurs cellules de soutien. Nous obtenons à ce jour un « taux de repousse » d'environ 10%. C'est encore insuffisant mais la voie est ouverte. »* Autant de perspectives prometteuses...

Coma prolongé : mieux comprendre et anticiper son évolution

Tenter de mieux déterminer l'état de conscience des patients en coma profond, établir leur niveau de vigilance et de cognition dans le temps afin d'obtenir une meilleure finesse de pronostic sur leurs chances de sortie de coma... Telles sont les démarches engagées par le docteur Florent Gobert du Centre de recherches en neurosciences de l'Inserm à Lyon. Il pose les bases d'un sujet sociétal majeur lié à la compréhension du coma prolongé : *« Nous effectuons des tests électro-physiologiques pour évaluer la réponse corticale des patients à l'énoncé de leur prénom. Si elle est présente lors de cette stimulation, on peut envisager une forte probabilité d'éveil. Nous cherchons à améliorer leur sensibilité à ce test en leur faisant auparavant écouter leur musique préférée, ce qui permet une réduction de la*



© Emmanuelle Augustine / UBFT

Le docteur Florent Gobert.

part des faux négatifs. Cette meilleure évaluation de la cognition via la musique doit permettre d'affiner les pronostics et de tenir un discours prédictif plus rationnel, notamment vis-à-vis des familles. »



Le professeur Laurent Guyot.

Reconstructions faciales : de l'ordinateur au bloc opératoire

Scanner et impression 3D, simulation tridimensionnelle... Le professeur Laurent Guyot a balayé les

horizons inédits ouverts par l'utilisation de technologies de dernière génération en matière de reconstruction faciale. « *Les retentissements d'un traumatisme de la face et de la tête sont de trois ordres : anatomique via des pertes de substances, fonctionnel – mastication, élocution... – et esthétique. Sa prise en charge a connu d'immenses progrès : d'une démarche originelle de pure conceptualisation humaine, nous sommes passés à l'imagerie 2D avant d'aboutir à la possibilité d'une approche tridimensionnelle. De nouveaux outils nous permettent en effet d'analyser la déformation en 3D et de modéliser sa reconstruction, notamment en ce qui concerne les sections osseuses et les lambeaux. De plus, grâce à une imprimante 3D acquise avec l'aide de la Fondation, nous sommes désormais en mesure de travailler en préopératoire sur un modèle en plastique.* » Des gains de temps et de précision qui peuvent s'avérer tout à fait précieux...

La pulpe dentaire : une source prometteuse de cellules souches pour l'ingénierie cranio-faciale

Les cellules de la pulpe issues des dents temporaires et celles des os de la face et du crâne possèdent une origine embryologique commune, de nature à justifier l'utilisation des premières pour la réparation des secondes. L'équipe du docteur Catherine Chaussain, de l'unité de formation et de recherche en odontologie à l'université Paris Descartes, cherche donc à améliorer l'efficacité des tissus osseux de substitution grâce à la culture de cellules souches pulpaires en préimplantatoire. « *Toute la difficulté consiste à obtenir de la matière osseuse fonctionnelle, c'est-à-dire minéralisée, vascularisée et suffisamment innervée. Grâce notamment au soutien de la Fondation des « Gueules Cassées », nous travaillons actuellement en préclinique dans les meilleures conditions possibles.*



Le docteur Catherine Chaussain.

Les applications thérapeutiques concrètes pourront concerner à terme aussi bien les os, les cartilages que les dents. »

ÉRIC DUMOULIN

Découverte

Servir aux Terres australes et antarctiques françaises

Sous-officier de carrière dans l'armée de terre exerçant la spécialité d'électromécanicien-frigoriste, le major Pascal Gault a choisi de servir aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), dans l'archipel des Crozet. *Dépaysement garanti.*

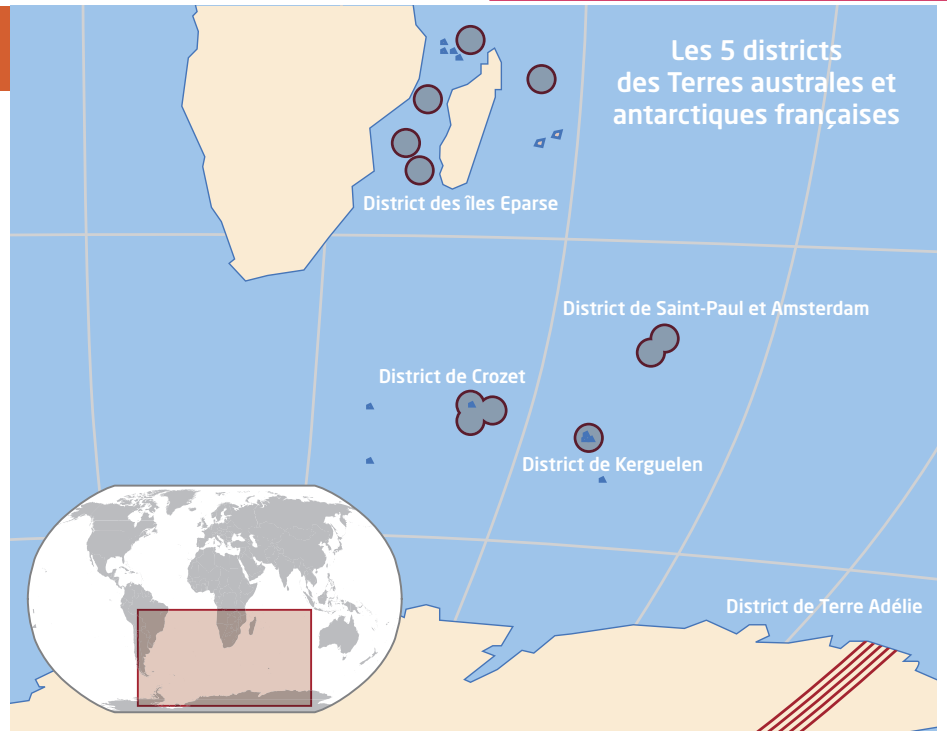
© P. Gault



C'est en 1998, dans le cadre de la 36^e mission organisée par la France aux TAAF que le major Gault y sera muté pour 13 mois en qualité de technicien de maintenance : plomberie, chauffage, adduction d'eau, chambres froides, matériels de cuisine... Pas moins de 18 hivernants participaient à cette expédition : 6 militaires et 12 scientifiques (météorologistes, biologistes, géologues, sismographes).

Des îles du bout du monde

La caractéristique première des TAAF réside dans leur isolement extrême et leur éloignement de toute zone habitée. Malgré cela, le choix a été fait par la République française de maintenir une présence et une activité humaines permanentes sur ce territoire d'outre-mer. Les îles qui le composent - archipel des Crozet, archipel des Kerguelen, îles Amsterdam et Saint-Paul - ne sont accessibles que par voie maritime. Le Marion Dufresne II effectue quatre rotations par an au départ de la Réunion. Il lui faut environ un mois pour parcourir l'océan Indien, dont une bonne partie entre les quarantièmes rugissants et cinquantièmes hurlants.



© P. Gault

L'archipel des Crozet

Situées à 3 000 km au sud de l'île de La Réunion en direction du pôle Sud, les îles Crozet furent découvertes par l'explorateur français Marc Joseph Marion Dufresne, qui fit débarquer son second, Julien Crozet, sur l'île de la Possession le 24 janvier 1772. Crozet « investit » alors l'archipel au nom du royaume de France.



© P. Gault

Une terre de chasse

Au début du XIX^e siècle, les îles Crozet étaient principalement visitées par des chasseurs de phoques, ce qui provoqua la quasi-disparition de l'espèce dès 1835. La chasse à la baleine devint alors la principale activité menée autour de l'archipel, particulièrement par les baleiniers venant de l'État américain du Massachusetts. On remarque au premier plan de la photo, devant la chapelle de la Dame aux oiseaux, un immense récipient. Il s'agit du chaudron utilisé par les chasseurs pour transformer la graisse animale en huile (1830-1900).



© P. Gault

Rotations au large des Crozet

À la fois semi-paquebot (transport des personnels hivernants), semi-cargo (5 600 m³ de conteneurs), pétrolier (soutes contenant 1 000 m³ de fuel pour alimenter les cuves des bases) et porte-hélicoptères (Écureuil, Alouette, Dauphin ou Lama servant au transport du personnel militaire et du fret lors des rotations), le Marion Dufresne II est également un navire de recherche. Il dispose à son bord de 650 m² de laboratoires océanographiques pour les études des fonds marins. D'une longueur de 120,5 mètres, il peut transporter 110 passagers et 48 membres d'équipage.



© P. Gault

Le ravitaillement

Les ravitaillements – ou OP pour Opération Portuaire – s'effectuent tous les trois mois grâce au Marion Dufresne II. Sur le site n'existent ni routes ni voitures. Seule une piste de 1,5 km reliant la plage à la base Alfred Faure permet aux tracteurs agricoles d'acheminer les vivres et matériels. Les spectateurs de ces transbordements sont nombreux, l'archipel des Crozet abritant quatre espèces de manchots : gorfou macaroni, gorfou sauteur, papou et royal.



© P. Gault

La base Alfred Faure

Vue générale de la base depuis le Mont Branca, petit volcan dominant le site. Construite en 1963 au-dessus du site de Port-Alfred, elle recevra en 1969 le nom d'Alfred Faure qui fut le chef de la première mission.



© P. Gault

L'heure de la sieste

Cet éléphant de mer fait la sieste au milieu des manchots royaux. Un mâle adulte peut peser jusqu'à 4 tonnes. En période de reproduction, il possède jusqu'à 150 femelles et rivalise avec ses voisins pour défendre son harem. On note ici des traces de blessures sur son dos.



L'albatros

Les albatros sont des « voiliers » exceptionnels, dont l'envergure peut atteindre 3,5 mètres. Ils utilisent les vents pour parcourir de grandes distances sans effort : jusqu'à 22 500 kilomètres en 46 jours sans se reposer. D'autres oiseaux marins vivent sur l'archipel des Crozet, tels que des pétrels ou des skuas...

© P. Gault



© P. Gault

En surface

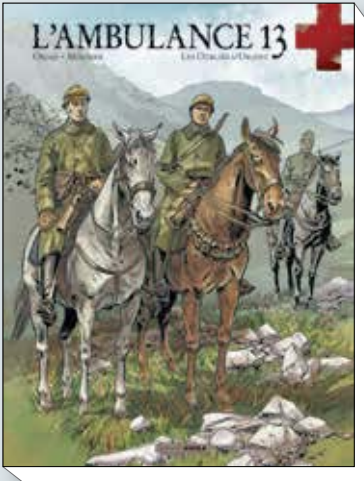
Les orques mâles mesurent entre 6 et 9 m de long - le plus grand spécimen jamais observé atteignait 9,74 m - et pèsent en moyenne entre 5 et 8,5 tonnes. Ils chassent les phoques et les lions de mer en rôdant très près des plages et en utilisant une technique d'échouage sur le rivage. Il s'agit d'une des rares espèces qui transmet son savoir aux générations suivantes. Des scientifiques ont observé des orques femelles enseigner l'échouage volontaire à des groupes de jeunes. Un apprentissage qui peut durer 20 ans...

Le major Pascal Gault

Grièvement touché à l'œil et à la mâchoire lors d'une intervention sur une canalisation haute pression, le major Gault fut évacué d'urgence à bord d'un patrouilleur de la marine nationale présent sur zone, à l'issue de huit mois de mission. Pris en charge à l'hôpital Percy à peine dix jours après son accident - un exploit au regard de l'éloignement des TAAF! - il subira huit opérations avant de rejoindre sa nouvelle affectation. Malgré cette blessure, il garde un excellent souvenir de sa mission : « *L'ambiance était extraordinaire, la cohésion entre militaires et scientifiques excellente. Cette osmose a permis de ne pas voir le temps passer.* »

L'AMBULANCE 13

DE COTHIAS, ORDAS
ET MOUNIER



Scénario : Patrice Ordas
Dessin : Alain Mounier

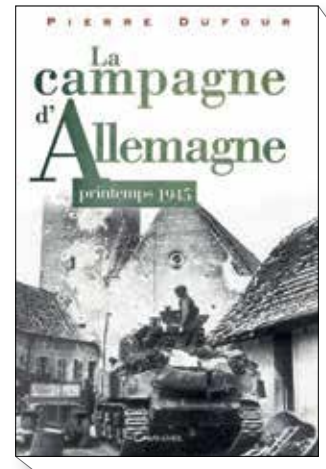
Éditions Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

Dans le tome 7 de la série, intitulée « Les oubliés d'Orient », nous retrouvons le héros, Louis-Charles Bouteloup. Il est désespéré. Ses deux amours, son père et trop de ses amis ont été tués au cours de la Grande Guerre. Gueule Cassée, seul et mis en disponibilité par l'armée, il se sent inutile et songe à en finir. Mais tous n'ont pas renoncé à ses services. Le lieutenant-colonel d'Avrainville, officier de renseignements attaché au président Clemenceau, lui demande d'accompagner la folle équipée du général Jouinot-Gambetta en Orient. Du succès de cette expédition dépend peut-être la défaite de l'Allemagne et de ses alliés. Louis accepte, à condition de reformer l'Ambulance 13. Au terme du voyage : Uskub, théâtre à venir de la dernière charge de la cavalerie française.

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE - PRINTEMPS 1945

DE PIERRE DUFOUR

Plus qu'une aventure militaire de grande envergure menée par la 1^{re} armée française, la campagne d'Allemagne est avant tout une opération politique menée conjointement par le général de Gaulle et le général de Lattre de Tassigny pour redonner à la France son rang de grande puissance et conquérir un secteur d'occupation en Allemagne. Le déroulement de cette campagne peut paraître confus mais il répond au souci permanent du général de Lattre de participer à l'invasion malgré les réticences des Américains et, une fois dans le pays, d'occuper un territoire le plus grand possible. Hormis Karlsruhe, Stuttgart et Ulm, qui là encore représentent des victoires au service de la politique de redressement de la France, la destruction de l'ennemi est subordonnée aux gains de terrain des unités au contact de l'ennemi. Menée



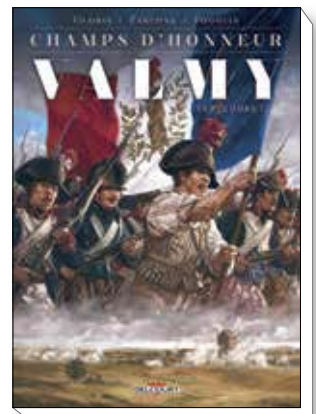
Éditions Grancher
www.grancher.com
336 pages

dans le droit fil de l'épopée napoléonienne par le général de Lattre de Tassigny, la campagne d'Allemagne a permis la conquête d'un secteur d'occupation de 80 000 kilomètres carrés représentant le Pays de Bade, le Palatinat et le Wurtemberg et amené la France à la table des vainqueurs le 8 mai 1945 à Berlin.

CHAMPS D'HONNEUR - VALMY - SEPTEMBRE 1792

DE GLORIS, ZARCONI ET FOGOLIN

L'album fait partie d'une série historique en cinq tomes indépendants scénarisés par Thierry Gloris. Leur lien : une bataille marquante. Chacune illustrera à sa manière la question suivante : que signifie « être Français » ? La bataille de Valmy est une bataille curieuse qui verra l'armée professionnelle des rois coalisés d'Europe rebrousser chemin face aux cris d'enthousiasme des jeunes conscrits français. Pourtant, il s'agit d'un événement majeur. Grâce à cette victoire inespérée et hautement psychologique, la Convention abroge la monarchie, la France devient républicaine et entre dans une nouvelle ère.



Scénario : Thierry Gloris
Dessin : Emiliano Zarcone
Couleur : Dimitri Fogolin

Éditions Delcourt
www.editions-delcourt.fr
64 pages

MÉDECIN DE GUERRE, DE L'AFGHANISTAN À PARIS

DE ÉLIE PAUL COHEN

À vingt ans, Élie, idéaliste, antimilitariste, ne vit que pour la musique. Trente ans plus tard, médecin urgentiste, il est recruté, suite à des hasards de la vie, par l'armée française et envoyé à Camp Bastion, la base militaire américano-britannique, dans la zone la plus meurtrière de l'Afghanistan. Sa mission ? Importer dans l'armée française les méthodes de pointe permettant de sauver les polytraumatisés de guerre.

Il se retrouve impliqué dans une guerre actuelle asymétrique et sans front. Une guerre censée endiguer un terrorisme qui depuis s'est répandu en Afrique et au Moyen-Orient, pour nous rejoindre aujourd'hui dans les rues de Paris, de Bruxelles et d'ailleurs.

L'étonnant destin d'Élie, raconté de manière enlevée et poignante, offre une plongée vertigineuse au cœur de cette nouvelle donne contemporaine qui bouleverse nos vies, les guerres sans front et le terrorisme.

Médecin franco-britannique, Élie Paul Cohen a d'abord travaillé dans la musique avant d'exercer la médecine d'urgence et l'ostéopathie. Il travaille aujourd'hui au Samu. Il est aussi compositeur de musique expérimentale et il collabore à une recherche sur la transformation en son du signal de résonance magnétique de l'ADN et des protéines, avec le Pr Jacques Demongeot, de l'université Joseph Fourier de Grenoble, et le Pr Brian Sutton, du King's College à Londres.



Le Passeur Éditeur
www.le-passeur-editeur.com
240 pages

SAMEDI 22 AOÛT 1914 UN MÉDECIN DANS LA BATAILLE

DE SOPHIE DELAPORTE



Éditions Odile Jacob
www.odilejacob.fr
208 pages

En quelques heures, le samedi 22 août 1914, plus de 10 000 hommes sur un effectif total de 15 000 ont été tués, blessés ou portés disparus dans les Ardennes belges, entre Rossignol et Neufchâteau.

Cette journée sera la plus meurtrière de l'histoire de France. Soldats, officiers et gouvernement comprennent que cette guerre ne sera pas ce qu'on imaginait. Sophie Delaporte donne vie à un jeune médecin pour écrire une histoire « à hauteur d'homme » et nous faire ainsi participer à l'horreur du champ de bataille. Dire la guerre avec les yeux de ceux qui l'ont faite : telle est l'ambition de ce livre. Tout ce qui est écrit est vrai et rigoureusement reconstitué à partir d'archives, de carnets et de témoignages.

Sophie Delaporte est historienne, maître de conférences à l'université de Picardie, spécialiste des traumatismes, des pratiques de soins du XIX^e siècle à nos jours. Elle est notamment l'auteur des *Médecins dans la Grande Guerre*, et des *Carnets de l'aspirant Laby*.

NOUS AUTRES À VAUQUOIS

DE ANDRÉ PÉZARD

« L'œuvre de Pézard est la plus ambitieuse de toutes les œuvres de guerre : si comme les meilleures elle prétend révéler la vérité, elle semble être la seule qui ait entrepris d'exprimer l'inexprimable, de dire l'indicible, de montrer cette vérité qui ne peut s'énoncer par des mots, celle qui est du domaine de l'intuition, du pur sentiment, cette vérité pourtant si évidente aux combattants qu'elle les tourmenta et leur fit dire que l'essentiel de la guerre est ce qui n'a jamais été dit parce que cela ne peut se traduire en paroles humaines. »

Jean Norton Cru



Éditions de La table ronde
www.editionslatable ronde.fr
368 pages

GUERRES SECRÈTES



Cette exposition aborde le sujet des guerres secrètes à travers leurs enjeux, leurs mécanismes, leurs moyens et leurs acteurs. Confrontant la réalité et la fiction, elle invite le public à découvrir les grandes heures de l'espionnage et du contre-espionnage, les actions clandestines et subversives, les opérations d'intoxication et de propagande, en temps de guerre comme en temps de paix.

Dans le contexte actuel où émergent des conflits armés d'un nouveau type, cette exposition montre en quoi les guerres secrètes sont un des modes d'action des États contemporains, tant du point de vue politique et diplomatique que militaire.

La période couverte s'ouvre avec le Second Empire, au cours duquel se mettent en place les premières institutions destinées au renseignement; elle se termine à la chute de l'Union soviétique en 1991. La Seconde Guerre mondiale tout comme la guerre froide tiennent une place essentielle dans l'exposition.

Musée de l'Armée

Hôtel des Invalides,
129 rue de Grenelle, 75007 Paris
Jusqu'au 29 janvier 2017
www.musee-armee.fr

Exposition

LES SECOURS AUX BLESSÉS ET AUX VICTIMES

DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS

Consacrée à la mise en œuvre du soutien médical des combattants, l'exposition temporaire « Les secours aux blessés et aux victimes » retrace l'évolution des pratiques de la médecine d'urgence depuis la bataille de Verdun jusqu'aux conflits et événements contemporains.

Elle donne les clés de compréhension du parcours du blessé, à partir d'objets d'époque, de photographies, de projections et de matériel médical contemporain.

Les facteurs déterminant l'efficacité des secours, les mutations scientifiques et



techniques, l'organisation de la chaîne opérationnelle du soutien médical et ses adaptations apportées au fil du siècle, la parenté entre les méthodes militaires et les pratiques civiles dans la « médecine de catastrophe », le lien entre le blessé et les personnels des secours sont particulièrement mis en

lumière.

Mémorial de Verdun

1, avenue du Corps européen,
55100 Fleury-devant-Douaumont
Jusqu'au 31 mars 2017
www.memorial-verdun.fr

Exposition

MISSION MODE, STYLES CROISÉS

Le Château Borély (Marseille) et le Musée de la Légion étrangère (Aubagne) présentent une double exposition consacrée à l'histoire du style militaire et aux appropriations progressives de la garde-robe civile d'éléments propres au vestiaire militaire. Détails, vêtements ou silhouettes militaires composent en effet un vocabulaire source d'inspiration pour la mode, une tendance et un style majeur des collections.

Le vêtement militaire s'est imposé comme une source d'inspiration incontournable pour les grands couturiers du XX^e siècle. Articulée autour de quatre thèmes – saharienne, camouflage, kaki et militaire – l'exposition met en scène ce rapport constant entre mode militaire et mode civile, introduit un dialogue entre les collections du musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode et



celle du musée de la Légion étrangère, complétées par tous les prêts gracieux des grandes maisons de couture, des particuliers ou provenant de grands musées parisiens.

Musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode

132 avenue Clot Bey, Château Borély,
Parc Borély, 13008 Marseille.
Musée de la Légion étrangère
Chemin de la Thuillière
13400 Aubagne
Jusqu'au 15 janvier 2017
www.mission-mode.fr

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

LIVRE PHOTO

PARUTION

AVIONS DE COMBAT EN INDOCHINE



WWW.BOUTIQUE.ECPAD.FR

Les réunions régionales 2016 se poursuivent

Ces rencontres annuelles organisées par les délégués sont des moments forts dans la vie des différentes délégations. Elles permettent aux administrateurs de présenter le bilan de l'année écoulée mais également les perspectives d'avenir.

Les réunions régionales de 2016 se sont poursuivies dans les villes de Pléneuf/Val André, Tours et Nice.

Lors de ces rencontres, les intervenants ont présenté les trois entités que représentent les Gueules Cassées : l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), la Fondation des « Gueules Cassées » et la filiale Colonel Yves Picot, société par actions simplifiée (CYP SAS). Ces réunions sont toujours des moments forts de partage, d'échanges et de convivialité appréciés de tous.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) est représentée par une centaine de bénévoles (administrateurs, délégués et porte-drapeaux). Premier actionnaire privé de la Française des Jeux, elle perçoit des ressources lui permettant une importante action sociale au profit de ses membres et un accompagnement dans la défense de leur droit à réparation. L'UBFT apporte également un soutien important au monde combattant en aidant de nombreuses associations dont certaines du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre et d'autres comme Solidarité Défense ou le Cercle Sportif des

Invalides, afin de leur permettre d'assurer leurs aides sociales. L'UBFT joue un rôle de mécène au profit des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) en contribuant à l'achat de divers matériels ou en finançant des réalisations comme des chambres de réadaptation post-réanimation à l'HIA Percy. Dans le cadre du devoir de mémoire, elle soutient financièrement le Souvenir Français, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, ou l'Association de soutien à l'armée française (ASAF) pour la publication d'ouvrages thématiques comme celui sur *La présence française en Indochine*.

La Fondation des « Gueules Cassées », créée en 2001 par l'UBFT, apporte son soutien à la recherche médicale en matière de traumatologie cranio-maxillo-faciale et de pathologies neurodégénératives associées.

Ce soutien se concrétise depuis 2001 par plus de 400 actions de mécénat vers les chercheurs et les hôpitaux, représentant plus de 13 millions d'euros. La Fondation des « Gueules Cassées » constitue un soutien important et pra-

tiquement unique, en tant qu'entité privée, à la recherche dans le domaine des traumatismes et pathologies de la tête. Elle s'est, à ce titre, engagée à soutenir l'Institut Faire Faces, dirigé par le professeur Bernard Devauchelle, pendant trois ans pour un montant total de 600 000 euros.

La filiale CYP SAS, détenue à 100 % par l'UBFT, est propriétaire de la Résidence Colonel Picot située à côté du centre de séjour du domaine du Coudon dans le Var. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) aura très prochainement la capacité d'accueillir 113 personnes dépendantes, soutenues par 75 salariés dévoués. Avec une construction de très grande qualité s'intégrant dans le paysage et une politique de prise en soins de la personne âgée basée sur la méthode Montessori (voir le magazine n° 335 d'octobre 2015), limitant la prise de médicaments et bannissant toute forme de contention, cet EHPAD est déjà considéré comme un établissement de référence dans la région.

PLÉNEUF / VAL ANDRÉ - 7 SEPTEMBRE 2016



▲ La délégation Bretagne - Pays de la Loire au bord de la mer et sous le soleil.



▲ Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », le major Christian Walbrecq, représentant le colonel Philippe Fin, commandant le groupement de gendarmerie des Côtes-d'Armor, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, et le lieutenant-colonel Philippe Perret, délégué militaire départemental.



▲ Remise du nouveau drapeau de la délégation Bretagne - Pays de la Loire ainsi que du diplôme d'honneur de porte-drapeau à Laurent Drouart, porte-drapeau et délégué, par Henri de Bonnaventure. Ils sont entourés de Pierre Merglen, administrateur et délégué de l'UBFT, du général Chauchart du Mottay, de Lucien Flamant, délégué régional de l'UBFT, et de Lucien Goraguer, délégué de l'UBFT.



▲ Des membres attentifs à la présentation du bilan 2015 et des projets pour l'UBFT ainsi que pour la Fondation des « Gueules Cassées ».

TOURS - 22 SEPTEMBRE 2016



▲ La délégation Centre - Val de Loire.



▲ Après la réunion, retrouvailles entre amis.



▲ Henri de Bonnaventure, entouré de Jean Beauval, délégué régional, et de Pierre Tricot, administrateur de l'UBFT, remet le nouveau drapeau de la délégation ainsi que le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Georges Leplatre.

▲ Pendant le repas, notre camarade Roger Bouyrie, 93 ans, a poussé la chansonnette, nous faisant ainsi profiter de ses talents d'interprétation.

NICE - 29 SEPTEMBRE 2016



▲ La délégation de la Côte d'Azur sous le soleil niçois.



▲ Le général Chauchart du Mottay vient de remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau ainsi que le nouveau drapeau de la délégation à Frédéric Durini, en présence d'Alain Bouhier, délégué régional.



▲ Le général Chauchart du Mottay offre une rose à Gisèle Lannes, épouse de Jean-Paul Lannes, délégué honoraire.



▲ Des chansons, de la bonne humeur, une ambiance conviviale et la joie de se retrouver entre amis.



▲ Réunion studieuse.

Carnet

NOS JOIES ... MARIAGES

Mariage de Camarades

Aurélien Gross

A. 45605
avec Emilie Martinetti
92360 Meudon-la-Forêt

Alain Marais

A. 45252
avec Florence Riou
83500 La Seyne-sur-Mer

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

André & Marie-Paule Bastard

A. 44621
44850 Ligné

André & Marie-Louise Lutz

A. 45760
57370 Mittelbronn

Jean-Marie & Christel Virtt

A. 45048
57970 Illange

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Janvier & Claude Verdolivo

A. 43604
66450 Pollestres

Ont fêté leurs Noces de Platine

Marcel & Marguerite Barsot

A. 44042
25660 Montfaucon

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfant de Camarade

Marc Gaillard

A. 45628
Naissance de Louise
40220 Tarnos

Petits-enfants de Camarades

Laurent Drouart

MH. 20023
Naissance de Mariane & Elena
72510 Requeil

Jacques Julien

VA. 40744
Naissance de Zélie
59190 Hazebrouck

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

A été promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur

Louis Cortot

A. 45985
75020 Paris

A été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur

Éric Maury

A. 45227
67000 Strasbourg

Ont été promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Arnaud Choquet

A. 46011
64230 Lescar

Sébastien Martin

A. 45666
59170 Merignies

Marie-Andrée Roze-Pellat

MH. 20008
75007 Paris

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.



Le 3 septembre 2016 à Tigné en Maine-et-Loire, notre camarade Bernard Frémondrière, nommé chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré en présence de sa famille, de ses amis et des autorités locales par André Jacques, délégué régional de Normandie, officier de la Légion d'honneur et ami de régiment de Bernard. Laurent Drouart, délégué et porte-drapeau des Pays de la Loire, représentait également l'UBFT lors de cette magnifique journée.

NOS PEINES ... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Pierre Allain

Ass. 80573
83000 Toulon

Marius Arbez-Gindre

A. 44616
25300 Pontarlier

Claude Baylé

A. 45087
24580 Rouffignac et Saint-Cernin

Saad Bekkrar

A. 45044
67000 Strasbourg

Hubert Brisson

A. 42710
56260 Larmor Plage

André Bure

A. 43401
13009 Marseille

Patrick Chefneux

Ass. 80302
17120 Épargnes

Jean de Bercegol de Lile

A. 39915
31000 Toulouse

Gilbert Demuyck

A. 41474
80360 Maurepas

Albert Frangeul

A. 42419
61250 Condé-sur-Sarthe

André Galmiche

A. 44372
70310 Corravillers

Christian Ganteil

A. 45872
79270 Fontenay-Rohan

Antoine Grisoni

A. 45613
20218 Moltifao

Mohammed Hassni

A. 70358
15000 Khemisset - Maroc

André Heiszler

A. 41607
45150 Darvoy

Jean-Claude Hocquet

A. 42432
59650 Villeneuve d'Ascq

Raymond Hoffmann

Ass. 80497
57510 Loupershouse

Yves Jamme

A. 69974
13420 Gemenos

Hugues Juvigny

A. 43564
83000 Toulon

Jean-Luc Kerforne

A. 44732
56000 Vannes

Guy Labesse

A. 45368
80090 Amiens

Mohamed Maazoun

A. 45150
2070 La Marsa Ville - Tunisie

Georges Mesplomb

A. 44931
64270 Salies de Béarn

Fernand Morin

A. 44581
72190 Saint-Pavace

Gilbert Oustric

Ass. 80161
31170 Tournefeuille

Adrien Pigny

Ass. 80817
56190 Nuzillac

José Pires Marques de Oliveira

A. 45012
6000 - 621 Retaxo -Portugal

Joseph Portier

A. 41629
78100 Saint-Germain-en-Laye

Franck Raboisson

A. 45631
16210 Chalais

Roger Sanchez

A. 42435
13470 Carnoux-en-Provence

Constant Valentin

A. 43545
93300 Aubervilliers

Fernand Victor

A. 44151
13300 Salon-de-Provence

Ont perdu leur conjoint

Gaston Juret

A. 45435
83160 La Valette-du-Var

René Millot

Ass. 80617
45400 Fleury-Les-Aubrais

Sylvain Zebo

A. 70447
64230 Lescar

Ont également été atteints dans leur affection

Kleber Bastid

A. 42802
décès de sa fille Jocelyne
83160 La Valette-du-Var

André Berthelier

FA. 7560
décédé
69003 Lyon

Josiane Bocahu

VA. 3920
décès à la naissance de son
arrière-petit-fils Léo Vacher-Bocahu
02340 Mont-Cornet

Jacques Manca

A. 44611
décès de son frère Léonard
20240 Ghisonaccia

Colette Mignaton

FA. 2095
décédée
92160 Antony

Jean-Pierre Royanez

A. 41812
décès de sa maman
83160 Résidence Colonel Picot

Denise Webber

FA. 7465
décédée
75015 Paris

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

À savoir

La participation du monde combattant au chantier de la refonte du CPMIVG « Du passage de l'informatif au participatif »

Les difficultés de plus en plus importantes rencontrées par le monde combattant pour faire reconnaître ses droits ont amené le législateur à prescrire la refonte du Code des PMIVG. Les services juridiques du ministère de la Défense en charge de ce travail ont régulièrement convoqué le « groupe des 12 », afin de le tenir informé des avancées du chantier.

Plusieurs associations, conscientes des enjeux même s'il s'agissait d'une refonte à « droit constant », ont marqué leur volonté d'être véritablement associées plutôt que seulement tenues au courant. De là est né le « GT-Refonte », ouvert à tous et largement représentatif du monde combattant, devenu au fil des mois un interlocuteur reconnu par l'administration.

À partir de septembre 2014, ce groupe de travail a étudié les sept livres du futur Code, tant en partie législative que réglementaire, au rythme de leur élaboration par l'administration, ce qui a donné lieu à l'examen approfondi d'un millier d'articles dont certains ont connu jusqu'à douze versions différentes. Cette réelle implication du monde combattant a été soulignée auprès du

président de la République dans le rapport de présentation de l'ordonnance du 28 décembre 2015 portant publication de la partie législative du Code. Elle se poursuit activement s'agissant de la partie réglementaire qui doit être publiée avant le 31 décembre 2016.

Notre participation a d'abord permis d'infléchir substantiellement la répartition des dispositions législatives et réglementaires, initialement envisagée par l'administration. Puis, lors de l'examen de chaque article, nos idées ou propositions ont abouti à un consensus ou à un refus tacite ou explicite. Par ailleurs, pour certains textes, notre GT s'est vu imposer une rédaction, ou a découvert des modifications inattendues lors de la publication de l'ordonnance.

Ainsi, constatons que le Code refondu à « droit constant », sous le contrôle étroit du Conseil d'État et de la Commission supérieure de codification, comporte un plan plus fonctionnel, des articles redistribués et réécrits sans autre modification des droits que celles imposées par l'administration, pour des motifs divers.

Certaines évolutions bousculent des pratiques ancrées dans le temps et un vocabulaire suranné et parfois trompeur, telles les expressions suivantes :

- les « soins gratuits⁽¹⁾ » (ou L115) qui deviennent « soins pris en charge par l'État » (L212-1), puisqu'il s'est toujours agi, dans le PMIVG, de remboursements calqués sur les tarifs de la Sécurité sociale et limités aux seules affections pensionnées;
- les « pensions de réversion » devenues « pension de conjoint survivant au taux normal (500 points) ou taux simple (333 points) », ceci pour éviter la confusion avec la demi-retraite au sens commun;
- etc.⁽²⁾

C'est pourquoi il reviendra aux pensionnés, ainsi qu'aux associations, de s'approprier ce « nouveau Code », jusqu'à accepter l'idée de lui donner un nom plus conforme à son contenu consacré au devoir de « Reconnaissance et Réparation dû par la Nation ».

GT-REFONTE

(1) Cf. annexe

(2) Taux du soldat, Statut GM-GI, Indice de pension, suffixe...

Annexe 1

La prise en charge des prestations de santé de l'invalidé pensionné au titre du CPMIVG

Cette prise en charge résulte de la coexistence de deux régimes distincts :

- celui applicable aux affections pensionnées, relevant du CPMIVG;
- celui applicable aux soins sans rapport avec les affectations pensionnées, relevant du Code de la Sécurité sociale.

I. La prise en charge des soins relatifs aux affections pensionnées au titre du CPMIVG

1. Le Code en vigueur :

L'article L115 prévoit :

« L'État doit gratuitement au titulaire d'une pension d'invalidité attribuée au titre du présent Code, les prestations médicales, paramédicales, chirurgicales et pharmaceutiques nécessitées par les infirmités qui donnent lieu à pension, en ce qui concerne exclusivement les accidents et complications résultant de la blessure ou de la maladie qui ouvre droit à pension. »

C'est le régime dit des « soins gratuits », alors que la prise en charge de l'ensemble des prestations a toujours été limitée au tarif de responsabilité de la Sécurité sociale.

2. Le Code après refonte :

L'article L212-1 ne fait donc qu'énoncer plus clairement ce qui a toujours été, en prescrivant :

« Les invalides pensionnés au titre du présent Code ont droit aux prestations médicales, paramédicales, chirurgicales et pharmaceutiques nécessitées par les infirmités qui donnent lieu à pension, en ce qui concerne exclusivement l'ensemble des séquelles résultant de la blessure ou de la maladie pensionnée. »

Les soins, produits et prestations pris en charge par l'État sont ceux prévus aux articles L162-1-7, L162-17 et L165-1 du Code de la Sécurité sociale, dans les conditions définies par ces articles ou par les dispositions du présent Code... »

De plus, il convient de signaler d'abord la création de l'article R211-2 prévoyant que « pour l'application des articles L212-1, L213-1 et L221-1, le ministre chargé des Anciens Combattants et Victimes de guerre peut, en raison des spécificités des pathologies présentées par les pensionnés au titre du présent Code, définir par voie réglementaire des modalités de prise en charge des prestations médicales, paramédicales, chirurgicales, pharmaceutiques et d'appareillages nécessitées par

les affections pensionnées **plus favorables que celles prévues en application du Code de la Sécurité sociale.** »

Et encore, la codification du décret de 2015 relatif aux prestations complémentaires aux **articles R211-7 à 211-9**, permettant d'attribuer, en sus, différents secours et prestations en complément de ceux pris en charge dans les conditions mentionnées dans les articles L212-1 et L213-1.

II. La prise en charge par le Code de la Sécurité sociale des soins remboursables dans le cadre de l'Assurance maladie

Le Code de la Sécurité sociale prévoit un régime dérogatoire pour la prise en charge des affections autres que pensionnées en faveur des titulaires d'un carnet de soin, puisque ceux-ci sont exonérés du paiement du ticket modérateur (qui s'applique à toutes les prestations prises en charge par l'Assurance maladie), du forfait de 18 euros (remplaçant le ticket modérateur pour certains actes médicaux lourds), et la participation forfaitaire de un euro (pour la consultation chez le médecin généraliste).

En conclusion, l'évolution étymologique ressortant du Code en cours de refonte n'a fait que décrire la réalité des choses sans, évidemment, toucher aux droits ressortant du Code de la Sécurité sociale, faisant qu'effectivement le pensionné bénéficie au total d'une quasi-gratuité des soins pour l'ensemble de ses affections qu'elles soient pensionnées ou non.

En revanche, nul ne peut présager de l'évolution de ce régime dérogatoire dans la mesure où, par exemple, l'article L381-23, issu de la loi 2015-1702 du 21 décembre 2015 pour le financement de la Sécurité sociale pour 2016, prévoit désormais la perception d'une cotisation obligatoire prélevée sur la pension d'invalidité comme participation au financement de ce régime.

Modification de la valeur du point d'indice **PMI**

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2016 est, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État constatée, fixée à **14,04 €**. » (Article 1 de l'Arrêté du 25 août 2016 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2016 en application des articles L. 8 bis et R. 1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre).

Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

Décret n° 2016-949 du 12 juillet 2016

L'article 1 précise que cette médaille est destinée à manifester l'hommage de la Nation aux victimes d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger et qu'elle est attribuée par décret du président de la République.

L'article 2 indique qu'elle est décernée, à compter du 1^{er} janvier 2006 :

- Aux Français tués, blessés ou séquestrés lors d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger;
- Aux étrangers tués, blessés ou séquestrés lors d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger contre les intérêts de la République française.

Article 3 : Cette décoration ne peut être décernée à ceux qui auront fait preuve d'une conduite contraire aux valeurs consa-

La vente des Ailes Brisées

LES AILES BRISÉES
1926-2016
90 ans de Solidarité

29, 30 NOVEMBRE 2016
et 1^{er} DÉCEMBRE 2016
SALONS HOCHÉ
PARIS 8^e

Vente d'Entraide

ENTRÉE LIBRE
Service de restauration sur place

AU PROFIT DES AILES BRISÉES
Participer, c'est partager !

La période des fêtes approche et l'heure des cadeaux est arrivée !
Comme chaque année, profitez de notre "Vente d'Entraide"
pour faire vos achats de Noël ou de fin d'année.
Par votre présence participez au soutien qu'apportent "Les Ailes Brisées",
depuis 1926, aux familles des navigants frappés en service aérien.

SALONS HOCHÉ - 7 AVENUE HOCHÉ - PARIS 8^e - 29 nov. 14h-20h - 30 nov. 11h-20h - 1^{er} dec. 11h-19h
MÉTRO : ligne 7 - Charles-de-Gaulle/Trudon - ligne 2 - Cochenard au Terrain - RER : lignes 43, 93 - Roche - Saint-James - ligne 84 - Marais
LES AILES BRISÉES - 5 rue Christophe Colomb - Paris 8^e - tél. 01 40 73 82 40 - www.ailesbrisées.asso.fr

crées par la Constitution et par les droits de l'Homme reconnus dans les traités internationaux.

Plus d'informations sur :

www.legiondhonneur.fr



Décret relatif à la médaille des blessés de guerre

Décret n° 2016-1130 du 17 août 2016

Article 1 : La médaille des blessés de guerre témoigne de la reconnaissance de la Nation aux militaires blessés à la guerre ou à l'occasion d'une opération extérieure.

Article 2 : Ont droit au port de la médaille des blessés de guerre :
- Les militaires atteints d'une blessure de guerre, physique

ou psychique, constatée par le service de santé des armées et homologuée par le ministre de la Défense;

- Les prisonniers de guerre blessés physiquement ou psychologiquement au cours de leur détention.

L'article 4 précise en outre que les déportés et internés résistants ainsi que les autres titulaires de l'insigne des blessés de guerre ont droit au port de la médaille des blessés de guerre.

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèques;

- décès du dernier vivant dans le couple Gueules Cassées : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se « porte fort » pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2015 point à 14 €	Au 01/01/2016 point à 14,04 €
		N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	56,00	56,16
15%	72				72	84,00	84,24
20%	96				96	112,00	112,32
25%	120				120	140,00	140,40
30%	144				144	168,00	168,48
35%	168				168	196,00	196,56
40%	192				192	224,00	224,64
45%	216				216	252,00	252,72
50%	240				240	280,00	280,80
55%	264				264	308,00	308,88
60%	288				288	336,00	336,96
65%	312				312	364,00	365,04
70%	336				336	392,00	393,12
75%	360				360	420,00	421,20
80%	384				384	448,00	449,28
85% Sans statut	361	128			489	570,50	572,13
85% Avec statut	361	64		200	625	729,17	731,25
90% Sans statut	368	154			522	609,00	610,74
90% Avec statut	368	77		300	745	869,17	871,65
95% Sans statut	370	204			574	669,67	671,58
95% Avec statut	370	102		400	872	1017,33	1020,24
100% Sans statut	372	256			628	732,67	734,76
100% Avec statut	372	128		500	1000	1166,67	1170,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1328,83	1332,63
100% + 2°	404	543		233	1180	1376,67	1380,60
100% + 3°	420	546		255	1221	1424,50	1428,57
100% + 4°	436	549		277	1262	1472,33	1476,54
100% + 5°	452	552		299	1303	1520,17	1524,51
100% + 6°	468	555		321	1344	1568,00	1572,48
100% + 7°	484	558		343	1385	1615,83	1620,45
100% + 8°	500	561		365	1426	1663,67	1668,42
100% + 9°	516	564		387	1467	1711,50	1716,39
100% + 10°	532	567		409	1508	1759,33	1764,36
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	47,83	47,97
100% art. 18	465	1373		351	2189	2553,83	2561,13
		1464			2280	2660,00	2667,60
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2670,50	2678,13
		1464			2380	2776,67	2784,60
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2763,83	2771,73
		1464			2460	2870,00	2878,20
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2857,17	2865,33
		1464			2540	2963,33	2971,80
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2950,50	2958,93
		1464			2620	3056,67	3065,40
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3043,83	3052,53
		1464			2700	3150,00	3159,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3137,17	3146,13
		1464			2780	3243,33	3252,60
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3230,50	3239,73
		1464			2860	3336,67	3346,20
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3323,83	3333,33
		1464			2940	3430,00	3439,80
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3417,17	3426,93
		1464			3020	3523,33	3533,40
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3510,50	3520,53
		1464			3100	3616,67	3627,00
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	93,33	93,60
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5048,40	5062,82
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5109,07	5123,66
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	107,33	107,64

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	93,68	93,95
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	274,40	275,18
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	175,23	175,73
Désarticulation du genou	405,2	472,73	474,08
Amputation de la cuisse	556,5	649,25	651,11
Amputation sous-trochantère	641,1	747,95	750,09
Désarticulation de la hanche	801,6	935,20	937,87
Désarticulation du poignet	160,5	187,25	187,79
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	367,97	369,02
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	268,80	269,57
Désarticulation du coude	405,2	472,73	474,08
Amputation du bras	556,5	649,25	651,11
Amputation sous-tubérositaire	641,1	747,95	750,09
Désarticulation de l'épaule	801,6	935,20	937,87
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	234,03	234,70
2 ^e catégorie	400,8	467,60	468,94
3 ^e catégorie	601,2	701,40	703,40
4 ^e catégorie	801,6	935,20	937,87
Aveugles	982	1145,67	1148,94

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
85%	65	75,83	76,05
90%	77	89,83	90,09
95%	85	99,17	99,45
100% et veuves de guerre	92	107,33	107,64
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	388,50	389,61

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
À partir de 65 ans révolus	48	672,00	673,92
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Indemnité de soins	916	1068,67	1071,72
Indemnité de ménage	458	534,33	535,86
Indemnité de reclassement	687	801,50	803,79
Indemnité de ménage	275	320,83	321,75

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION		
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016	
Taux de réversion (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	407,16	407,16	
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	602,55	602,55	
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	797,94	797,94	
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 18 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	122,85
		Au moins 7 ans	230	269,10
	n° 5bis/b	Au moins 5 ans	150	175,50
		Au moins 7 ans	300	351,00
		Au moins 10 ans	500	585,00

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenues veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux de réversion (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 18 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 18).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et L51 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Un enfant	120	140,00	140,40
Deux enfants	240	280,00	280,80
Par enfant à partir du troisième...	160	186,67	187,20

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	283,50	284,31
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	142,33	142,74
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,50	52,65

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
1 500 points (à 60 ans)	1750,00	1755,00
1 200 points (à 65 ans)	1400,00	1404,00

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure, Président
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Georges Morin, Secrétaire du Conseil
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Bertrand de Lapresle, 1^{er} vice-président
Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Bernard Allorent, Trésorier

Paul Dodane, 2^e vice-président
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Patrick Remm, Trésorier adjoint
Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay
Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Guy Delplace
Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez
Médaille militaire

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis
Médaille de la Défense nationale

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Michel Nail
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot
Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel
Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Catherine Ponroy
Anne Doutremépuich
Assistantes de direction

Nabila Falek
Chef des services comptable
et financier

Alain Bouhier
Directeur adjoint
Chargé de la vie associative

Isabelle Chopin
Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Xavier Halgand
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

139, avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Viviane Roulet

Route de Castetpugon-L'Église
64350 Simacourbe
Tél. : 05 59 68 22 50

Jean Marquès

24, rue du Général Denain
40100 Dax
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Lucien Goragner

29
11, route de Bénodet
29950 Clohars-Fouesnant
Tél. : 02 98 57 20 06

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
Tél. : 06 31 95 46 39
pierre.merglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval

18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jean Déprez** 🇫🇷

02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****René Chiaramonti** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
rchiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Brandicius Albericci** 🇫🇷

Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

Dom-Tom et étranger**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 🇫🇷 🇫🇷

Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mougin** 🇫🇷 🇫🇷

25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷

Bât 5, Quartier de la Condamine
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 🇫🇷

60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷

60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

Rolf Stocker 🇫🇷

75
14, rue Wilhem
75007 Paris
Tél. : 06 95 16 63 19
stocker1649rolf@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Gilles Ménard** 🇫🇷 🇫🇷

6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Gabriel Méné** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@sfr.fr

Limousin**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Marilly** 🇫🇷 🇫🇷

19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Serge Véron** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷

57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**André Dezavelle** 🇫🇷

55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvoncourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAUX**Gilbert Giron** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Gilbert Piant 🇫🇷




20, rue du Portugal
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 90 17 99

Joseph Zahm 🇫🇷

2, rue des 4 Vents
57530 Maizery
Tél. : 03 87 64 45 17

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Aragon    
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
Place de l'Église
09190 Saint-Lizier
Tél. : 05 61 66 25 85





DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas   
65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 81
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

André Moncassin

   
32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand
5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36






Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont  
59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL




André Jacques     
14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François 
31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



Jean-Claude Montardy   
16, 17, 44, 79, 85, 86
7, rue des Prés Guérins
17540 Loiré-de-Vérines
Tél. : 05 16 49 50 86
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot
6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL





Bernard Tomasetti  
13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-de-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke
Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 61 93 00
omontreau@gmail.com

Rhône-Alpes




DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque     
01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
48, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
clicque.michel@orange.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton 
05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arely
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

  
73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez  
10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr


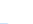






Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire  
René Fourcade 
Lucien Humblot    
Joseph Lannes     
Jean Lequertier     
Fernand Ney     
Pierre Nicollin 
Jean-Louis Posière     
Robert Preney    
Jean Radjenovic    
Jean Riccardi     
René Rondot    
André Saint-Martin    
Gilbert Sanchez    
Pierre Soumache     
Anselme Vilmont    

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Robert Bordachar
Gilles Kaddour   
François Derrien    
Jean Durand
François Pacifico    
Roger Deschamps    
Bernard Ledogar    

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

